

Ecole Nationale

1990
Stages
22

1173
**Université
Claude Bernard
Lyon I**

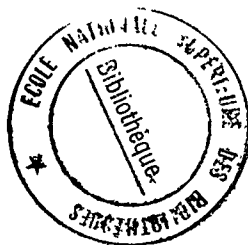
**DESS Informatique
Documentaire**

Rapport de stage

1990

1990
Stages
22





Rapport de stage

E. Triolet-L. Aragon, catalogues et données
croisés :
le projet de base aragonienne

Mireille PENICHON

Sous la direction de Renate LANCE-OTTERBEIN,
responsable du Fonds E. Triolet-L. Aragon
et d'Ivana SANTONOCITO,
responsable des collections de la Fondation
E. Triolet-L. Aragon

1990

1990
Stages
22

E. Triolet-L. Aragon, catalogues et données croisés :
le projet de base aragonienne.

Mireille PENICHON

Stage effectué de juin à septembre 1990

au FONDS ELSA TRIOLET-LOUIS ARAGON
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
61, rue de Richelieu 75002 PARIS
Tél. 47.03.89.44
Directeur : M. Michel APEL-MULLER
Responsable du Fonds : Mme Renate LANCE

et à l'Association pour la FONDATION ELSA TRIOLET-LOUIS ARAGON
MOULIN DE LA VILLENEUVE
78730 SAINT-ARNOULT-EN -YVELINES
Tél. 30.41.20.15
Directeur : M. Michel APEL-MULLER
Responsable des collections : Mlle Ivana SANTONOCITO

Résumé :

Deux institutions forment le projet de se doter d'un instrument informatique commun, destiné au recensement des documents qu'elles conservent et des informations concernant Elsa Triolet et Louis Aragon.

La "base aragonienne" doit contenir données factuelles (éléments chronologiques) et bibliographiques (catalogues des fonds d'archives et des bibliothèques multimedia, travaux de dépouillement documentaire).

Comment réaliser, à la satisfaction des chercheurs, l'exploitation de ces importants gisements documentaires ? Le sondage et l'analyse du terrain, le recensement des moyens actuels et l'évaluation de ceux qui seraient à terme nécessaires ont été menés de front avec un test sur le logiciel CDS/ISIS.

L'ensemble est conçu pour aider à l'orientation définitive du projet et aux choix qui en découleront.

Descripteurs :

Aragon, Louis ; Triolet, Elsa ; Ecrivain ; Archives privées ; Bibliothèque ; Fonds ; Fondation ; Catalogue collectif ; Document manuscrit ; Document photographique ; Document iconographique ; Document audiovisuel ; Bibliographie ; Chronologie ; Informatique documentaire ; Base de données ; Logiciel ; CDS/ISIS

Abstract :

Two institutions are planing a common information processing tool to record documents they preserve and information about Elsa Triolet and Louis Aragon.

The "Aragonian database" will contain factual (chronological elements) and bibliographical data (archives and multimedia libraries holdings catalogues, documentary inventory).

How to realize, answering searchers expectations, this documentary fields exploitation ?

Sounding and ground analysis, existing means inventory, estimate of those which would be long-dated required are brang up at the same time than a test with the CDS/ISIS software.

The whole ought to contribute to the final plan orientation and choices.

Keywords :

Aragon, Louis ; Triolet, Elsa ; Writer ; Private archives ; Library ; Library holdings ; Foundation ; Union catalog ; Manuscript document ; Photographic document ; Iconographic document ; Audiovisual document ; Bibliography ; Chronology ; Documentation data processing ; Database ; Software ; CDS/ISIS

Confidentiel

TABLE DES MATIERES

LISTE DES PIECES ANNEXES ET DOCUMENTS JOINTS	p. 1
CONVENTIONS	p. 2
INTRODUCTION	p. 3
1. ETUDE PREALABLE : L'EXISTANT	p. 4
1.1. CONTEXTE GENERAL	
1.1.1. FONDS ELSA TRIOLET-LOUIS ARAGON / C.N.R.S.	
1.1.1.1. Historique	
1.1.1.2. Rattachement administratif	
1.1.1.3. Financement	
1.1.1.4. Missions du Fonds et politique documentaire	p. 5
1.1.1.5. Personnel	
1.1.1.6. Locaux	
1.1.2. FONDATION ELSA TRIOLET-LOUIS ARAGON	p. 6
1.1.2.1. Historique	
1.1.2.2. Statut et objectifs	
1.1.2.3. Financement	
1.1.2.4. Personnel	p. 7
1.1.2.5. Locaux	p. 8
1.2. EQUIPEMENT	p. 9
1.2.1. FONDS / C.N.R.S.	
1.2.2. FONDATION / SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES	
1.3. COMPOSITION DES COLLECTIONS DOCUMENTAIRES	p. 10
1.3.1. FONDS / C.N.R.S.	
1.3.1.1. Manuscrits d'oeuvres	
1.3.1.2. Correspondance et manuscrits de tiers	p. 12
1.3.1.3. Collection d'autographes et de pièces rares	
1.3.1.4. Carnets et journaux intimes	
1.3.1.5. Papiers personnels	
1.3.1.6. Dossiers de presse	p. 13
1.3.1.7. Ouvrages et périodiques	
1.3.1.8. Microformes	
1.3.1.9. Fonds iconographique	
1.3.1.10. Varia	
1.3.2. FONDATION / SAINT-ARNOULT-EN YVELINES	p. 14
1.3.2.1. Bibliothèques	
1.3.2.2. Fonds iconographiques et photographiques	
1.3.2.3. Fonds audiovisuels	
1.3.2.4. Fonds d'archives littéraires	
1.4. FONCTIONS	p. 15
1.4.1. ACQUISITIONS	
1.4.2. RECENSEMENT / INVENTAIRE	p. 16
1.4.2.1. Au Fonds / C.N.R.S.	
1.4.2.2. A la Fondation	
1.4.3. DESCRIPTION CATALOGRAPHIQUE	p. 17
1.4.3.1. Au Fonds / C.N.R.S.	
1.4.3.2. A la Fondation	
1.4.4. COMMUNICATION DES DOCUMENTS	

1.5. UTILISATEURS	p. 18
1.5.1. MOYENS DE CONNAISSANCE	
1.5.2. CHERCHEURS	
1.5.2.1. Domaines de recherche	p. 19
1.5.2.2. Pratique documentaire	
1.5.2.3. Collecte et diffusion de l'information	p. 21
1.5.2.4. Pratique de l'informatique	
1.5.2.5. Attentes relatives au projet	
1.5.3. SERVICES DE DOCUMENTATION	p. 23
1.5.3.1. Traits caractéristiques	
1.5.3.2. Attentes relatives au projet	
2. ETUDE DES BESOINS	p. 24
2.1. ANALYSE GLOBALE	
2.1.1. BESOIN D'OUTILS DOCUMENTAIRES DE BASE	
2.1.2. BESOIN D'OUTILS DOCUMENTAIRES SPECIFIQUES	
2.1.3. BESOIN DE COHESION DOCUMENTAIRE	p. 25
2.1.4. BESOIN D'ACTUALITE	p. 26
2.1.5. BESOIN DE RAPIDITE	
2.1.6. BESOIN D'ACCESSIBILITE	
2.1.7. BESOIN DE CONFIDENTIALITE	
2.2. ETUDE DES BESOINS QUANTITATIFS	p. 27
3. SYNTHESE DES DONNEES ET DES BESOINS. ORIENTATIONS	p. 30
3.1. OBJECTIFS	
3.1.1. OBJECTIF PREMIER : UNE BASE ARAGONIENNE	
3.1.1.1. Caractéristiques générales	
3.1.1.2. Contenu	p. 31
3.1.2. OBJECTIFS A LONG TERME	p. 32
3.1.2.1. Ouverture sur l'extérieur	
3.1.2.2. Ouverture sur de nouveaux publics	
3.1.2.3. Elaboration de l'image de marque	
3.2. QUESTIONS SOULEVEES	p. 33
3.2.1. COLLECTE DE L'INFORMATION. ALIMENTATION DE LA BASE	
3.2.2. CONTENU ET PRESENTATION DE L'INFORMATION	
3.2.3. RECUPERATION DES DONNEES	p. 34
3.2.4. INTERROGATION DE LA BASE DE DONNEES	
3.2.5. DROIT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION	
3.3. CONTRAINTES ACTUELLES	p. 35
3.3.1. MATERIEL	
3.3.2. PERSONNEL	
3.3.3. BUDGET	
3.3.4. TEMPS	
3.4. ORIENTATIONS ENVISAGEABLES	p. 36
3.4.1. SCENARIO 1	
3.4.2. SCENARIO 2	
3.4.3. SCENARIO 3	p. 37
3.4.4. SCENARIO 4	
3.5. ELEMENTS COMPLEMENTAIRES DE REFLEXION	
3.5.1. BILAN D'UNE EXPERIENCE : MUSEE DES A.T.P.	
3.5.2. TECHNIQUES	p. 38
3.5.2.1. Matériels	
3.5.2.2. Logiciels	
3.5.3. CDS/ISIS : PREMIERE EVALUATION	p. 39
3.6. ORIENTATION PROPOSEE : UN SCENARIO EVOLUTIF	p. 41
3.6.1. SCENARIO EVOLUTIF 1+3	
3.6.2. SCENARIO EVOLUTIF 2+4	
3.6.3. SCENARIO EVOLUTIF COMBINE	p. 42

4. MISE EN OEUVRE DU SCENARIO EVOLUTIF, ETAPE 1	p. 43
4.1. BUDGET	
4.2. CALENDRIER PREVISIONNEL	p. 44
4.3. REPARTITION DES TACHES	p. 45
4.3.1. RESPONSABLE DE L'APPLICATION	
4.3.2. PERSONNEL DE DOCUMENTATION	
4.3.3. "ASSISTANTS"	
4.4. PLANIFICATION DE L'UTILISATION DU MONOPOSTE	p. 46
5. TEST CDS/ISIS : DEMARRAGE	p. 47
5.1. TABLE DE DEFINITION DES CHAMPS	p. 49
5.2. BORDEREAUX DE SAISIE	p. 50
5.3. TABLE DE SELECTION DES CHAMPS	p. 51
5.4. FORMAT D'AFFICHAGE	p. 52
5.5. SAISIE DE DONNEES ET MODIFICATION	p. 53
5.6. VISUALISATION DU LEXIQUE ET INTERROGATION	p. 54
5.7. ELABORATION DU GUIDE D'UTILISATION "SAISIE"	p. 55
5.7.1. Accès à la fonction "Saisie"	
5.7.2. Règles de saisie	
5.7.3. Documents de référence	p. 56
6. CAHIER DES CHARGES (ACHAT D'UN LOGICIEL DOCUMENTAIRE)	p. 60
6.1. PRINCIPES ET OBJECTIFS	
6.2. CARACTERISTIQUES GENERALES DU SYSTEME	p. 61
6.3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU LOGICIEL	p. 62
6.3.1. CARACTERISTIQUES GENERALES	
6.3.2. CARACTERISTIQUES LIEES A LA STRUCTURE DE LA BASE	
6.3.3. FONCTION "SAISIE"	p. 63
6.3.4. FONCTION "AFFICHAGE"	p. 64
6.3.5. FONCTION "TRI"	p. 65
6.3.6. FONCTION "PRODUCTION DE SORTIES IMPRIMEES"	
6.3.7. ANNEXES	
7. BIBLIOGRAPHIE DES DOCUMENTS CONSULTES	p. 66

LISTE DES PIÈCES ANNEXES ET DOCUMENTS JOINTS.

Formulaire de l'enquête "Chercheurs".	p. 23/1 à p. 23/3
<u>Chercheur qu'as-tu trouvé ?</u> N° 3.	p. 23/4 et p. 23/5
Extrait de <u>Livres-Hebdo</u> : présentation du logiciel "Advance" de GEAC.	p. 42/1
Chemises de pré-classement des manuscrits d'oeuvres : exemples de fiches descriptives.	p. 48/1 à p. 48/4
Extrait du catalogue des manuscrits du fonds Paul Eluard (Bibliothèque Jacques Doucet).	p. 48/5 à p. 48/7
Bordereau "Protocole d'autopsie" de la correspondance.	p. 48/8
Table de définition des champs (TDC) d'AURELI.	p. 49
Bordereaux de saisie :	
AUREL.	p. 50/1
ACART.	p. 50/2
ACORR.	p. 50/3
AFILM.	p. 50/4
AMANU.	p. 50/5
APHOT.	p. 50/6
ACHRO.	p. 50/7
Table de sélection des champs (TSC) d'AURELI.	p. 50/8
Format d'affichage AURELI.	p. 52
Exemples de saisie de bordereaux <i>et d'affichage</i>	p. 53/1 à /8
Fichier index : contenu.	p. 54 à p. 54/2

CONVENTIONS.

- Chaque fois qu'il est question de "base" ou de "recherche aragonienne", il faut comprendre que cette dénomination elliptique sous-entend bien sûr aussi tout ce qui a trait au domaine trioletien.

- Les références notées d'un chiffre entre parenthèses () en caractère exposant renvoient à la bibliographie présentée à la fin du travail dans le chapitre 8. BIBLIOGRAPHIE.

INTRODUCTION.

Lors des prises de contact préalables, il avait été prévu que l'objet du stage soit une application immédiate, à savoir la mise en route d'une base de données à réaliser avec le logiciel documentaire CDS/ISIS.

Les entretiens plus approfondis qui ont eu lieu au tout début du stage ont fait apparaître l'utilité d'une étude d'ensemble : en effet, le projet d'une informatisation portant simultanément sur les 2 sites n'a encore fait l'objet d'aucun document global qui puisse récapituler et présenter de façon ordonnée les éléments de réflexion disponibles, propres à étayer le choix des orientations principales.

Le contenu de ce rapport a été discuté au cours de plusieurs entretiens qui ont pu réunir directeur, responsables des fonds documentaires et chercheurs.

Il en est ressorti le besoin exprimé de façon quasi-unanime d'un travail mettant à plat l'ensemble des questions que suscite ce genre de projet.

A partir de là, on peut imaginer l'importance des attentes ainsi que l'ampleur et la diversité des problèmes qu'une étude complète devrait aider à résoudre. Quatre mois de stage portant sur 2 sites qui ont chacun leurs spécificités n'y suffisent pas. Il a été reconnu d'un commun accord que le présent rapport ne saurait apporter la réponse à toutes les questions, mais que ses objectifs sont les suivants :

- faire le point sur la situation actuelle de chaque fonds : c'est le propos de l'ETUDE PREALABLE.
- exposer en clair les diverses attentes par rapport au projet global d'informatisation : l'ETUDE DES BESOINS y est consacrée.
- repérer ce qu'il est possible de faire immédiatement, avec les moyens actuels, par rapport à ce qui est souhaité. On peut s'en faire une idée d'après le compte-rendu du TEST ISIS ainsi que d'après l'exemple de MISE EN OEUVRE d'un scénario.
- suggérer une ou des orientations futures dans la perspective d'un accroissement des moyens : l'esquisse en est donnée dans la SYNTHÈSE DES DONNÉES ET DES BESOINS.
- récapituler, dans un CAHIER DES CHARGES, les impératifs techniques auxquels doit répondre le système qui sera adopté.

Il est bien entendu que ce document est compris comme un point de départ. Des éléments nouveaux pourront ultérieurement le compléter, voire y apporter des modifications : ainsi une meilleure connaissance de certains fonds documentaires, difficiles à évaluer parce qu'ils n'ont pu être encore inventoriés, des expérimentations ou des comparaisons approfondies menées avec divers logiciels documentaires disponibles sur le marché...

1. ETUDE PREALABLE : L'EXISTANT

1.1 CONTEXTE GENERAL

1.1.1. FONDS ELSA TRIOLET-LOUIS ARAGON / C.N.R.S.

1.1.1.1 Historique.

En 1976, Louis Aragon destine "à la Nation française, quelle que soit la forme de son gouvernement", le legs littéraire d'Elsa Triolet et l'ensemble des manuscrits et documents en sa possession, qui appartiendront au C.N.R.S. Ainsi est dévolue au C.N.R.S. une mission, exceptionnelle pour cet organisme, de conservation et d'exploitation scientifique du legs.

En mai 1977, une cérémonie solennelle symbolise la remise de ces archives par Aragon au directeur général du C.N.R.S.

1.1.1.2. Rattachement administratif.

Le Fonds Elsa Triolet-Louis Aragon est dirigé par M. Michel APEL-MULLER, maître de conférences à l'Université de Franche-Comté, et fait partie du Département des Sciences humaines du C.N.R.S. : en tant que tel il est donc du ressort du Ministère de la Recherche.

Il faut noter ici le rôle que la Bibliothèque nationale joue dans la vie du Fonds (Cf 1.1.4. et 1.1.6.).

1.1.1.3. Financement.

Le crédit annuel, en provenance du Département des Sciences humaines, s'est élevé à 80.000F en 1989, à 90.000F en 1990. Il est destiné à couvrir les frais d'équipement, de fonctionnement, de missions, de vacations et d'interventions diverses.

Des crédits exceptionnels peuvent s'y ajouter, par exemple pour l'achat d'un micro-ordinateur et/ou d'un logiciel.

1.1.1.4. Missions du Fonds et politique documentaire.

Le Fonds a pour missions la conservation des collections qui lui sont confiées, et leur communication.

Il est la plaque tournante de la documentation aragonienne et trioletienne sur le plan national et international.

L'équipe, dont la direction est à Aix-en-Provence, trouve au Fonds le point de contact et l'accueil nécessaire pour tout ce qui concerne le travail de recherche.

Ici également se prépare l'ouverture sur d'autres recherches, par l'intermédiaire du fonds de correspondance par exemple.

La Bibliothèque nationale est d'accord pour céder le droit de préemption sur les documents de valeur qui ont trait à ce fonds. Cependant il n'y a pas, à l'heure actuelle, de politique d'acquisition en ce qui concerne l'achat de manuscrits.

Le fonds d'imprimés est alimenté, malgré le problème que pose le paiement sur facture aux libraires d'ancien.

Pendant quelques années, la Bibliothèque nationale a aidé à pallier aux problèmes de préservation et de conservation, relatifs à l'hygrométrie par exemple.

A l'heure actuelle, ces problèmes se posent de diverses manières (voir 1.1.1.6. Les locaux)..

1.1.1.5. Personnel.

Outre le directeur, 2 personnes s'occupent actuellement à plein temps du Fonds :

Mme Renate LANCE-OTTERBEIN, ingénieur de recherche C.N.R.S. responsable du fonds d'archives depuis 1982.

Mme Danièle MAISETTI, assistant ingénieur, depuis 1989.

Des vacataires assurent des travaux ponctuels, par exemple le traitement de la correspondance sur fichiers dBASE III ou celui des documents en langue russe. Des bénévoles et des stagiaires prêtent également main-forte à l'occasion.

1.1.1.6. Locaux.

Les bureaux qui accueillent le legs ont été inaugurés en janvier 1978, dans des locaux mis à disposition par la Bibliothèque nationale.

Ils se situent à Paris, dans l'immeuble du 61 rue de Richelieu.

Ils comportent, imbriqués avec les locaux de l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM), un bureau (3x6 m = 18m² environ), la "salle du fonds" ou "salle du coffre-fort" (environ 20m²) et une salle de consultation pour les chercheurs, qui sert également de salle de réunion et de bureau à l'ITEM (24-25m² environ).

Chaque pièce, très étroite, est déjà occupée sur toute sa longueur d'armoires, de rayonnages, de postes de travail divers.

La "salle du fonds" est équipée d'armoires et d'un système d'alarme propre à assurer la sécurité des archives. Des problèmes de préservation et de conservation des documents restent à résoudre, essentiellement du fait de la chaleur, de la sécheresse ambiantes et de la nature du mobilier (armoires de chêne). La restauration d'un certain nombre de pièces est à envisager. Des solutions de dépannage obviennent actuellement au problème de la communication des documents dans un espace restreint (modulation avec des tables d'appoint).

1.1.2. FONDATION ELSA TRIOLET-LOUIS ARAGON

1.1.2.1. Historique.

Outre la totalité de ses manuscrits et de ses archives littéraires, Louis Aragon a souhaité léguer à "la Nation française" sa propriété du Moulin de la Villeneuve, avec son ameublement et toutes les bibliothèques et collections qu'elle contient.

"Aragon meurt le 24 décembre 1982. Par les soins du poète Jean Ristat, son exécuteur testamentaire, le Moulin de la Villeneuve devint officiellement propriété nationale en 1985." (B. P. 1)

1.1.2.2. Statut et objectifs.

Les biens meubles et immeubles, l'ensemble des collections qu'ils renferment sont propriété nationale.

La Fondation est actuellement gérée par une Association constituée selon la loi 1901.

Le directeur de la Fondation, M. Michel APEL-MULLER, a été désigné par le Conseil d'administration de l'Association.

L'Association pour la Fondation Elsa Triolet-Aragon a pour objectif la "mise en valeur du patrimoine national et littéraire qui se trouve à Saint-Arnoult. Quatre directions de développement ont été définies. La Fondation sera

- un musée ouvert au public le plus large (...)
- un lieu de recherche scientifique (...)
- un centre d'animation culturelle (...)
- un lieu de rencontre à vocation internationale (...)"

1.1.2.3. Financement.

- La restauration des bâtiments est prise en charge essentiellement par le Ministère de la culture, Direction du patrimoine (par l'intermédiaire de la D.R.A.C. Ile-de-France) et par l'Agence financière régionale de bassin.

- Les ressources de fonctionnement proviennent :

. du Ministère de la culture, Direction du livre et de la lecture, sous forme de subvention annuelle variable (200.000F en 1988), en cours de renégociation.

. des Communes de France : subvention annuelle variable.

. du Conseil régional des Yvelines : 20.000F en 1987-88.

. du Ministère de l'éducation nationale : mise à disposition du directeur de la Fondation.

. du Parti communiste français : frais de gardiennage.

La Fondation est ouverte au mécénat.

A terme, il est prévu un auto-financement partiel, qui reposera par exemple sur l'ouverture du musée, actuellement en projet..

1.1.2.4. Personnel.

Outre le directeur, il est composé de 2 personnes :

Mlle Ivana SANTONOCITO, documentaliste-bibliothécaire responsable des collections depuis fin 1989.

M. Gérard COMAILLE, agent technique chargé de l'entretien et du gardiennage.

Par convention entre Ministère de la culture et Ministère de la justice, certains travaux "lourds" ont pu être effectués par des prisonniers en fin de peine.

1.1.2.5. Locaux.

La Fondation se trouve à Saint-Arnoult-en-Yvelines, dans un ancien moulin acheté en 1950 par Aragon et Elsa Triolet et qui était leur maison de campagne. Le moulin s'élève sur le bief de la Remarde, il date du 19^e s. tandis que les fondations sont du 13^e s.

Les bibliothèques meublent la plupart des pièces, y compris les combles, transformés en une salle de travail, où Aragon avait déjà fait installer des rayonnages garnis de livres et de collections de périodiques tout le long des murs, et en magasins de stockage, où sont actuellement entreposés les cartons de documents venus de l'ancien appartement de la rue de Varenne.

Les bâtiments ne sont pas encore ouverts au public, ni les collections aux chercheurs. Ce sont les combles qui serviront de salle de consultation et d'étude où ceux-ci pourront travailler sur place, pour des recherches ponctuelles ou à l'occasion de séjours plus longs.

De par la nature même du bâtiment, se pose un certain nombre de problèmes de conservation et d'exploitation du fonds documentaire.

1.2. EQUIPEMENT

1.2.1. Fonds / C.N.R.S..

Un lecteur-reproducteur de microfiches CANON PC Printer 70 et un lecteur-reproducteur de microfilms CANON PC Printer 80 aident à la communication d'une partie du fonds documentaire.

Par ailleurs le Fonds s'est équipé en informatique en 1985. puis au début de l'année 1990. Compte tenu des moyens disponibles, l'accent a été mis essentiellement sur la compatibilité entre eux des divers éléments choisis. Le Fonds possède donc actuellement :

- un micro-ordinateur TANDON 286 PCA/12, d'une capacité de 40 méga-octets (MO), avec écran et clavier. Une des raisons qui ont présidé à son choix est le fait que, tout en possédant à l'heure actuelle un disque dur intégré, il peut recevoir, si on en fait l'acquisition, un disque dur amovible : c'est une caractéristique dont nous verrons plus loin l'intérêt.
- un micro-ordinateur COMPAQ DESKPRO 286, d'une capacité de 40 MO, avec écran et clavier.
- une imprimante à aiguilles SEIKOSHA MP-1300AI, qui peut servir avec l'un ou l'autre micro-ordinateur.
- un portable TOSHIBA, qui permet de travailler à l'extérieur, par exemple à l'occasion de congrès.

DBASE III+ et le logiciel de traitement de texte WORD4 fonctionnent sur le COMPAQ.

Le logiciel de recherche documentaire CDS/ISIS version 2.35 est installé sur le TANDON.

1.2.2. Fondation / Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Du point de vue informatique, la Fondation vient d'acquérir un micro-ordinateur TANDON 286 PAC/12 d'une capacité de 40 MO, muni d'un lecteur externe pouvant recevoir 2 disques durs : il est équipé pour l'instant d'un disque dur amovible.

Le même logiciel ISIS y est également implanté.

1.3. COMPOSITION DES COLLECTIONS DOCUMENTAIRES.

Les fonds sont multi-media. Leur traitement est en cours : dans plusieurs cas, il vient tout juste de commencer.

Certaines collections encore peu accessibles, matériellement parlant, sont aujourd'hui difficiles à évaluer, ne serait-ce que dans leur quantité (Cf aussi 2.2).

Sans que les collection soient closes, le taux annuel d'accroissement des fonds est cependant négligeable.

1.3.1. FONDS / C.N.R.S.

Le pré-classement des documents a commencé en 1982. Il n'y a pas eu d'inventaire post-mortem au domicile du donateur. L'ensemble des collections est en cours d'identification et de pré-classement.

Les distinctions opérées et les données chiffrées contenues dans les paragraphes suivants proviennent pour la plupart du "relevé d'inventaire", document établi en 1985 pour accusé de réception du legs (Cf 1.4.2.1.)..

1.3.1.1. Manuscrits d'oeuvres.

Ils représentent une centaine d'oeuvres -dans leurs états divers-, ce qui correspond quantitativement à 70.000 feuillets environ.

Une partie a été transportée là avant 1982, essentiellement en provenance du domicile parisien d'Aragon, l'appartement de la rue de Varenne. L'autre partie arrive en 1985, aussi bien du Moulin de la Villeneuve que de la rue de Varenne.

Deux fonds personnels sont à distinguer :

- Les manuscrits d'Elsa Triolet.

Ceux-ci forment un ensemble quasi-complet, comprenant à la fois des écrits sur feuilles volantes ou sur cahiers, et des épreuves.

Les cahiers autant que les feuilles volantes contiennent des passages qui restent à identifier et qui représentent des parties, voire des amorces d'oeuvres.

On distingue dans ces manuscrits ceux qui appartiennent au "domaine russe" et ceux qui appartiennent au "domaine français" : le domaine russe regroupe des écrits en russe, des écrits sur la littérature russe et soviétique, des traductions.

- Les manuscrits d'Aragon.

Ce n'est pas un fonds complet : Aragon a pu jeter des brouillons, donner ou vendre des manuscrits. L'ensemble conservé est constitué de documents variés :

. Les notes, ébauches, brouillons, qui peuvent être éparées, sur blocs-notes, sur feuilles volantes...

. Les manuscrits proprement dits, sur des feuilles volantes et de rares cahiers.

. Les "tapuscrits" ou dactylogrammes.

. Les "photocopies d'auteur", soit des photocopies de manuscrits ou de tapuscrits faites d'origine par Aragon, ce qui lui permettait par exemple d'y retravailler.

. Les épreuves non corrigées.

. Les épreuves corrigées.

Le fonds de manuscrits est à l'heure actuelle rangé, par grands domaines, dans des armoires de chêne, sous chemises de papier neutre : par exemple la poésie d'Aragon occupe l'armoire n°2, sa prose les armoires n°1 et 3.

Pour l'instant les documents du fonds ne sont pas reliés. Leur pré-classement s'effectue sous forme de dossiers et sous-dossiers comportant un bref descriptif, noté sur la chemise-même qui les contient (Cf documents joints). Ce descriptif comporte :

nombre de feuillets,
titre manuscrit ou -à défaut- incipit,
définition de l'objet (manuscrit et/ou tapuscrit et/ou épreuve),
autographe, copie, annotations, corrections,
numérotation ou foliotation autographe,
repères bibliographiques,
identification de la publication à laquelle il a servi,
références de provenance et d'inventaire,
notes techniques (restauration, microforme...)

L'ensemble est à traiter, c'est-à-dire à coter, à indexer et à cataloguer.

1.3.1.2. Correspondance et manuscrits de tiers.

La correspondance comporte environ 10.000 pièces, qui sont essentiellement des lettres et textes envoyés aux deux écrivains par les "destinateurs" appelés "tiers".

Il n'y a pas eu pour ce fonds d'inventaire à domicile.

Le préclassement des documents a commencé en 1982.

L'ensemble est en cours d'identification et de classement : chaque pièce fait l'objet d'un "protocole d'autopsie", descriptif du contenu, du support et de tous les éléments ajoutés, établi à partir d'exemples : ainsi, ceux utilisés pour les documents de la Maison de Victor Hugo ou du Fonds H. Heine de la Bibliothèque nationale.

Matériellement parlant, les textes sont insérés chacun dans la chemise de protocole correspondante, qui en assure la description, et classés dans l'ordre alphabétique des expéditeurs puis à l'intérieur par ordre chronologique (voir modèle joint).

Des précautions juridiques s'attachent à la communication et à la publication de la correspondance elle-même : elle nécessite l'autorisation de l'auteur ou de ses ayant-droits.

Enfin une particularité de ce fonds épistolaire est d'être un noyau de rayonnement vers l'extérieur : des contacts pris avec les expéditeurs ou leurs proches, permettent de faire revenir des originaux ou des copies des lettres d'Aragon et d'Elsa Triolet afin de les intégrer à l'ensemble du fonds.

1.3.1.3. Collection d'autographes et de pièces rares.

C'est un ensemble distingué par Aragon et composé de quelques lettres autographes, manuscrits, tapuscrits, épreuves corrigées d'écrivains célèbres (André Breton, Robert Desnos, Paul Eluard...), soit plus de 300 feuillets au total.

1.3.1.4. Carnets et journaux intimes.

D'Elsa Triolet proviennent 2 carnets de notes écrits en russe. Par ailleurs 2 boîtes d'archives regroupent 80 agendas et carnets d'adresses d'Elsa Triolet et de Louis Aragon.

1.3.1.5. Papiers personnels.

Ce sont les documents d'état-civil, les papiers officiels, administratifs, financiers et de gestion, enfin les documents relatifs aux activités "professionnelles" des deux écrivains : contrats d'édition, de traductions, droits d'auteur...

1.3.1.6. Dossiers de presse.

Le Fonds réunit les articles de presse qui témoignent de la réception de chaque oeuvre par la critique, c'est-à-dire des réactions au moment de sa parution.

1.3.1.7. Ouvrages et périodiques.

- La "bibliothèque".

Elle contient plus de 300 volumes, qui sont diverses éditions des oeuvres d'Elsa Triolet et de Louis Aragon.

- Le fonds bibliographique.

Ce sont quelques ouvrages et documents divers opérant des recensements bibliographiques et dont il sera utile, à ce titre, d'effectuer le dépouillement : il s'agit par exemple de la Bibliographie d'Aragon par Crispin GEOGHEGAN, qui a récemment été passée au scanner, ou bien de la bibliographie sur profil personnalisée servie au Fonds par la Maison des sciences de l'homme d'après les mises à jour de la base FRANCIS.

- Le Fonds conserve et collecte progressivement les études parues sur chacun des 2 écrivains, les ouvrages de critique, les actes et comptes-rendus de travaux (colloques...).

1.3.1.8. Microformes.

L'A.C.R.P.P. fournit les microfilms des revues de l'époque, utilisés comme documents de consultation substitutifs.

Par ailleurs les manuscrits font progressivement l'objet d'un microfichage systématique, au fur et à mesure de leur pré-classement, par exemple le récent microfichage du texte d'Aurélien.

1.3.1.9. Fonds iconographique.

Il occupe 2 boîtes d'archives (cartes postales, illustrations) et 5 cartons à dessins (cartes, plans, affiches, périodiques).

1.3.1.10. "Varia".

Ce sont des opuscules imprimés (catalogues, tracts, programmes, invitations, fiches publicitaires) rassemblés dans 10 boîtes d'archives dont le contenu est sommairement inventorié.

1.3.2. FONDATION / SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES.

1.3.2.1. Bibliothèques.

Les bibliothèques personnelles d'Aragon et d'Elsa Triolet contiennent au total environ 30.000 volumes, dont une partie en langue russe.

Un certain nombre d'ouvrages a fait l'objet d'une dation à l'Etat, par l'intermédiaire du Ministère de la culture et la Bibliothèque nationale en assure à l'heure actuelle la conservation et le traitement.

Cependant la majeure partie des collections est conservée à la Fondation

Ce sont bien sûr beaucoup d'ouvrages et de revues d'art, de littérature, de sciences humaines, qui sont à l'origine aussi bien des éditions rares (livres anciens, belles éditions) que des collections contemporaines courantes, de poche par exemple.

1.3.2.2. Fonds iconographiques et photographiques.

Cartes postales, photographies, estampes, lithographies, collages muraux de la rue de Varenne le composent, dans des quantités et proportions difficiles à chiffrer actuellement. En effet, ces collections sont pour l'instant stockées et inaccessibles tant que l'inventaire n'en a pas été fait.

1.3.2.3. Fonds audiovisuels.

Egalement impossible à évaluer actuellement, il consiste en enregistrements radiophoniques, films, cassettes-audio, disques.

1.3.2.4. Fonds d'archives littéraires.

Maquettes de montage des Oeuvres croisées.

1.4. FONCTIONS.

Le Fonds / C.N.R.S. et la Fondation ont tous deux une mission fondamentale de conservation des collections qui leur ont été confiées. Leur autre rôle essentiel est d'aider à l'avancement de la recherche en ouvrant aux personnes autorisées les fonds conservés et en participant à l'exploitation de ces fonds.

Il en résulte des caractéristiques de fonctionnement très spécifiques :
chacun des deux organismes est à la fois dépôt d'archives, centre de documentation et bibliothèque de conservation.

Au Fonds, les collections sont ouvertes à une consultation restreinte ; il n'y a pas de prêt de document.

A la Fondation, l'inventaire est à terminer avant que les documents puissent être communicables.

1.4.1. ACQUISITIONS.

Comme signalé ci-dessus (Cf 1.3.), c'est une fonction très réduite : les fonds ne sont pas clos, mais de par leur nature, bien évidemment, ils ne peuvent faire l'objet d'un enrichissement régulier et systématique. Le nombre annuel de pièces acquises est très peu significatif.

Il n'intervient pas pour le moment d'achats de manuscrits (Cf 1.1.1.4.).

Il y a possibilité d'entrée par don d'originaux ou de copies, par exemple pour les pièces de correspondance, par don d'exemplaire(s) pour des ouvrages de type actes de colloque, thèse, mémoire universitaire, bibliographie...

Les entrées par achat sont essentiellement les acquisitions de documents de substitution (microformes de consultation, comme les périodiques fournis en microfilms par l'A.C.R.P.P.) et d'ouvrages ou de périodiques trouvés en librairie d'ancien ou de neuf (éditions diverses des oeuvres d'Aragon ou d'E. Triolet).

1.4.2. RECENSEMENT / INVENTAIRE.

1.4.2.1. Au Fonds / C.N.R.S..

L'ensemble a fait l'objet d'un "relevé d'inventaire" remis à l'exécuteur testamentaire d'Aragon, Jean Ristat, à la réception du legs en avril 1986.

Ce relevé, qui reste sommaire, comporte, classés par type de documents, les titres des pièces conservées et le nombre de feuillets -ou de boîtes d'archives occupées, si le détail était trop complexe à établir pour des documents moins précieux.

1.4.2.2. A la Fondation.

L'inventaire des bibliothèques a commencé tout récemment.

1.4.3. DESCRIPTION CATALOGRAPHIQUE.

1.4.3.1. Au Fonds / C.N.R.S.

- Documents photographiques, iconographiques, documents d'archives, "dossiers de presse"... n'ont pas encore fait l'objet de traitement catalographique.

- La bibliothèque d'imprimés a fait l'objet de fichiers papier:
. fichier alphabétique des titres d'oeuvres d'Aragon
. fichier alphabétique des titres d'oeuvres d'Elsa Triolet
. fichier des titres d'anonymes et d'imprimés divers
. fichier alphabétique des auteurs de critiques, de témoignages, d'hommages contemporains
. fichier alphabétique des auteurs de thèses

Les fiches descriptives établies ne comportent pas de cotation.

- Manuscrits d'oeuvres littéraires :

Cf 1.3.1.1. : les manuscrits sont pré-classés et sommairement identifiés par la description inscrite sur la chemise qui les contient.

Certains ont pu faire l'objet de travaux d'identification et de description très précis, dont plusieurs publications ou mémoires de D.E.A.

- Correspondance :

. Un fichier-papier des destinataires et tiers est en cours de constitution et recense les auteurs de toutes les correspondances conservées, y compris cartes de visite, télégrammes....

. Un embryon de base de données a été créé sous dBASE III+ : 1350 lettres sont recensées selon une grille de saisie (voir la structure des fichiers dans le document joint).

1.4.3.2. A la Fondation.

Pour la bibliothèque d'Aragon :

Amorce de fichier manuel "auteurs", complété d'un fichier "matières" le cas échéant.

Le catalogage s'effectue selon les normes ISBD en cours.

Il est prévu que les catalogues complets des fonds soient directement saisis sur fichier(s) informatisé(s).

1.4.4. CONSULTATION / INTERROGATION DOCUMENTAIRE.

Au Fonds, elle est ouverte à un nombre restreint de personnes autorisées, et a lieu sur rendez-vous. Le niveau thèse est requis.

La consultation passe autant que possible par l'intermédiaire de documents de substitution (recherche d'un article de presse, consultation de manuscrit par exemple), sinon par l'étude directe du document original (étude codicologique d'un manuscrit ou d'une lettre, étude des variantes d'un texte littéraire, d'un manuscrit à l'autre...).

A la Fondation, il n'y a pas encore de possibilité de consultation : les modalités en seront fixées ultérieurement.

1.5. UTILISATEURS.

Les premiers utilisateurs de l'outil informatisé seront essentiellement les "documentalistes" et les "chercheurs", sachant que ces catégories sont ici établies pour la simple commodité intellectuelle, afin de pouvoir sérier par la suite les types d'utilisation auxquels doit répondre le système : en effet il est fréquent qu'une personne responsable de la documentation mène simultanément ses propres travaux de recherche, de même, le cas échéant, des chercheurs participent ponctuellement au traitement documentaire des collections.

1.5.1. MOYENS DE CONNAISSANCE.

Outre bien sûr les relations établies sur le mode inter-personnel, la connaissance des utilisateurs de l'un ou l'autre centre a pu passer par les canaux suivants :

- la participation aux diverses manifestations qui ont eu lieu en été 1990, par exemple le séminaire Aragon-Triolet tenu le 15 juin à la Bibliothèque nationale : plus de 20 personnes appartenant au Groupe de recherche aragonien s'y sont réunies. L'ordre du jour a inclus l'exposé du projet de "base de données aragonienne", suivi de la remise d'un questionnaire d'enquête élaboré pour la circonstance et d'un débat sur le sujet.

- la réalisation et la diffusion d'une brève présentation écrite du projet accompagnée du questionnaire d'enquête susdit (voir document joint) remis aux participants du séminaire et envoyé à tous les autres chercheurs français avec lesquels les 2 centres sont en relation.

- des entretiens en petits groupes réunissant chercheur(s), documentaliste(s), directeur...

- la collecte de documents de travail, outils de recherche et d'information élaborés et utilisés par les chercheurs eux-mêmes. Ainsi, les masques de saisie de mini-bases de données bibliographiques, les comptes-rendus de collectes bibliographiques présentés de façon systématique dans un petit document manuscrit qui circule sous forme de photocopies, Chercheur, qu'as-tu trouvé ?, des études récemment faites sur le sujet nous ont été aimablement communiqués.

1.5.2. CHERCHEURS.

Une partie des fonds documentaires décrits est à l'heure actuelle ouverte à quelques chercheurs.

Le Fonds du C.N.R.S. accueille régulièrement des chercheurs spécialistes du domaine aragonien et trioletien.

Une cinquantaine travaille en France.

La répartition géographique est la suivante :

PARIS (ET REGION PARISIENNE)	26
AIX	9
BESANCON	4
STRASBOURG (ALSACE, LORRAINE)	4
GRENOBLE (ET RHONE-ALPES)	3
DIJON (COTE-D'OR)	2
RENNES (ET BRETAGNE)	2
TOULOUSE	2

	52

Des équipes étrangères consultent également le Fonds / C.N.R.S. de façon occasionnelle. Elles viennent pour la plupart de Grande-Bretagne, de R.F.A., de R.D.A., d'U.R.S.S. et du Japon. Il existe un registre des lecteurs reçus par le Fonds où figurent les références des documents consultés.

1.5.2.1. Domaines de recherche.

La plupart des sujets de recherche sont du ressort de la littérature -avec étude des sources historiques éventuellement- et de la sémiotique.

La recherche génétique (étude de la genèse des oeuvres d'après les différents états -brouillons, manuscrits, tapuscrits, épreuves...- et les témoignages qui en sont conservés) est à la base d'une partie importante des travaux en cours. De même, l'établissement d'éditions critiques de textes d'Elsa Triolet et d'Aragon.

1.5.2.2. Pratique documentaire.

- Formulation des sujets de recherche.

Elle passe obligatoirement par des noms de personnes (auteurs, personnes citées...) et des titres d'oeuvres.

Dans 2/3 des cas, l'état d'une oeuvre considérée est importante : ébauche, manuscrit, tapuscrit, épreuve...

Puis, par ordre décroissant viennent :

- . le nom de mouvements de pensée, d'écoles
- . les genres et thèmes littéraires et artistiques
- . les types d'oeuvres : littéraires, graphiques, musicales, philosophiques...
- . le nom de manifestations culturelles
- . la dénomination de supports matériels : papier, bande magnétique, bobines de films...

- Lieux et instruments de documentation.
1/3 travaille à domicile. Sinon le travail s'effectue en bibliothèque ou tantôt à domicile et tantôt en bibliothèque. Les institutions documentaires citées sont, par ordre décroissant :

la Bibliothèque nationale.....60%
le Fonds Aragon-Triolet/C.N.R.S.....50%
la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.....20%
la Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève..... "

Puis, viennent à égalité :

à Paris :

la Bibliothèque publique d'information
la Bibliothèque de l'INALCO (fonds russe)
la Bibliothèque du Musée social (collection de l'Humanité)
le Fonds Doucet (Sainte-Geneviève)

en province :

la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg
la Bibliothèque universitaire de Lyon II
la Bibliothèque municipale de Lyon

- Chacun procède soi-même à la recherche documentaire sans intermédiaire documentaliste -sauf bien sûr au Fonds Aragon.

Dans tous les cas le recours aux fichiers manuels est obligé. Quand l'occasion se présente, comme à la B.P.I., les fichiers automatisés sont consultés.

Les fichiers "auteurs" sont consultés d'office.

Puis viennent, à égale fréquence de consultation, les fichiers "titres d'oeuvres", "titres de périodiques", "sujets/matières". Dans 1/3 des cas -encore faut-il qu'ils existent-, les fichiers de dépouillement d'articles de périodiques sont utilisés. Les fichiers "titres de collections" ne servent que rarement.

20% signalent l'utilisation occasionnelle de bases de données bibliographiques.

20% encore ont recours aux bibliographies spécialisées en littérature telles que le KLAPP.

10% utilisent tantôt le RANCOEUR, le GEOGHEGAN ou des catalogues de périodiques.

1.5.2.3. Collecte et diffusion de l'information de première main.

La recherche aragonienne s'élabore à partir d'une matière vive. L'information circule dans le groupe. La volonté existe de la structurer et de la diffuser rapidement dans l'équipe, témoin un petit bulletin photocopié baptisé Chercheur, qu'as-tu trouvé? qui signale les dernières trouvailles bibliographiques, filmographiques, l'évocation faite d'Aragon ou d'Elsa Triolet dans une manifestation culturelle (Cf document joint).

D'autres travaux sont en projet ou en cours, qui portent sur la collecte du vécu à travers témoignages, récits, souvenirs.

1.5.2.4. Pratique de l'informatique.

A une exception près, les personnes qui ont répondu au questionnaire sont familiarisées avec un outil informatique : 30% l'emploient régulièrement, 50% occasionnellement.

La moitié utilise occasionnellement le MINITEL. 40% travaillent sur MACINTOSH, souvent avec des traitements de texte et 20% avec des compatibles

Il est à noter que l'unité de recherche de Besançon travaille sur équipement MACINTOSH : 10 travaux de recherche en cours utilisent des logiciels spécialement conçus pour l'interrogation des variantes sur des textes donnés.

1.5.2.5. Attentes relatives au projet.

Un outil documentaire réunissant description catalographique des fonds, résumé et notes analytiques, le cas échéant, remporterait évidemment la plupart des suffrages.

De façon générale, le dépouillement des documents bibliographiques serait utile : en ce sens, 20% suggèrent d'intégrer à la base la version informatisée du GEOGHEGAN et du KLAPP.

Les données bibliographiques contenues dans le GEOGHEGAN ont en effet été numérisées.

Il faut noter ici que l'unité de Besançon a pour projet de dépouiller sur base informatique la Bibliographie de KLAPP. Ce travail a démarré sur dBASE III avec le dépouillement de la "réception" des Communistes, réalisé à l'occasion d'une étude bibliographique par Corinne GRENOUILLET, membre du Groupe de recherche (Cf document joint).

La création d'un Index Nominum serait particulièrement intéressante, comme s'intégrant aux travaux en cours sur l'établissement de l'édition critique des oeuvres d'Aragon.

Une question dont il a été souvent débattu est l'introduction éventuelle, dans les notices descriptives des textes manuscrits, d'informations d'ordre génétique : définition d'états, de versions... La philosophie du pré-classement va déjà dans ce sens, cotation et catalogage pourraient en tenir compte. Là se pose par exemple le problème de l'adoption d'une méthode et d'une terminologie adéquates à la description de ces documents, pour laquelle il n'y a pas de norme définitivement établie.

Il a été beaucoup discuté aussi de l'intérêt d'intégrer à la base des informations factuelles, sous la forme de données chronologiques et biographiques, toujours en rapport avec la vie et l'oeuvre d'Elsa Triolet et Louis Aragon : ce serait d'un intérêt certain pour plusieurs, à partir du moment où ces informations sont tenues pour incontestables par l'ensemble des spécialistes et où sont définies les modalités d'accès à l'information (confidentialité, droit d'accès...).

Enfin la question de la présence de textes intégraux d'Aragon et d'E. Triolet dans la base a été abordée : faut-il intégrer des textes déjà numérisés, par exemple le texte définitif de la Mise à mort ? Il peut être utile de numériser des articles de revues accessibles actuellement sur microfilms, par exemple les articles publiés par Aragon dans Les Lettres françaises et dans Ce soir.

1.5.3. SERVICES DE DOCUMENTATION.

1.5.3.1. Traits caractéristiques.

L'actuelle et principale caractéristique est que, au Fonds comme à la Fondation, le noyau professionnel permanent se compose dans le premier cas de 2 personnes, et d'1 personne dans le second.

Autour de ce noyau gravitent, du moins pour ce qui concerne le Fonds / C.N.R.S., quelques vacataires, qui n'ont pas forcément suivi de formation préalable aux pratiques archivistiques, bibliothéconomiques ou documentaires, ou, à l'occasion, des stagiaires..

Chacun est plus ou moins familiarisé avec l'informatique : expérience de la saisie, du traitement de texte, de la création de fichiers et, éventuellement, de la programmation (dBASE III).

1.5.3.2. Attentes relatives au projet.

Presque tout à créer pour ce qui concerne les catalogues des fonds.

Elaborer des outils bibliothéconomiques et documentaires informatisés permettraient aussi bien le partage de l'information que la multiplication des points d'accès et favoriserait les possibilités de diffusion.

Il serait intéressant également d'intégrer les informations recueillies à l'extérieur.

Les attentes quant à l'informatisation sont complexes : chacun sait que la rapidité d'aboutissement du projet -à partir du moment où il est défini avec toute la précision voulue- est proportionnelle aux moyens mis en oeuvre pour y parvenir. Simultanément, il est évident qu'un outil informatique capable d'assurer des services corrects dès sa mise en place permettrait aux 2 organismes de continuer à fonctionner avec le même style d'infrastructure légère : une fois la base chargée, il est par exemple beaucoup plus aisé que par des moyens traditionnels de multiplier les possibilités d'accès en ligne à l'information, d'échanger cette information d'un site à l'autre ou d'obtenir l'édition de catalogues imprimés de toutes sortes.

**TEXTE DE PRESENTATION DU PROJET
ET FORMULAIRE D'ENQUETE**

FONDS ELSA TRIOLET-ARAGON / C.N.R.S.
FONDATION ELSA TRIOLET-LOUIS ARAGON, SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

La mise en place d'une base de données documentaire est un projet auquel nous réfléchissons actuellement : il s'agit d'une base constituée avec les données puisées dans le legs Aragon et qui s'alimentera et s'élargira par intégration des résultats émanant de la recherche.

La présence, pour l'été, d'une stagiaire de l'E.N.S. de bibliothécaires nous donne l'opportunité de réaliser une étude d'ensemble sur la question.

Il nous paraît très important que ce projet prenne en compte l'expérience et les demandes documentaires de chacun : les solutions proposées en dépendront.

PRESENTATION DU SCHEMA D'INFORMATISATION
ARCHIVES BIBLIOTHEQUES FONDS DE DOCUMENTATION

La base de données comprendra :

- Les catalogues suivants :

- | | | |
|--------------------------|---|--|
| * manuscrits d'oeuvres | } | Fonds E. Triolet-
Aragon / C.N.R.S. |
| * correspondance | | |
| * archives | | |
| * bibliothèque | | |
| * bibliothèques | } | Fondation Triolet-
Aragon |
| * documents audiovisuels | | |
| * documents graphiques | | |
| * critique | | |
| * biographie | | |
| * chronologie | | |
| * bibliographie | | |

Il est prévu que ces catalogues soient suffisamment détaillés pour inclure, outre la description bibliographique classique, les informations utiles pour la recherche génétique sur les oeuvres représentées.

- Des indices et thesaurus de mots-clés, qui permettront d'accéder à ces informations, selon des critères variés : noms des auteurs, des personnes citées, des lieux, des titres ...

En outre, nous étudierons la possibilité d'effectuer des éditions sur papier : impressions de catalogues, diffusion d'information sur des thèmes précis, à la demande...

en demandant aux documentalistes de faire la recherche pour vous :

*

Avez-vous l'impression d'épuiser toutes les ressources documentaires existantes ?

- oui, grâce à votre expérience ou formation sur le tas.
- oui, grâce à une formation en sciences documentaires.
- non.

Avec quels moyens documentaires avez-vous le plus de succès ?

... le plus d'échecs ?

Quelles sont vos expériences en informatique ?

- Minitel.
- IBM compatible : Traitement de texte autres
- MacIntosh : Traitement de texte autres

Pratiquez-vous :

- de façon régulière ?
- occasionnellement ?

Par rapport à ce que proposent les organismes que vous fréquentez habituellement, quelles informations souhaiteriez-vous trouver au Fonds E. Triolet-Aragon et à la Fondation E. Triolet-Aragon ?

- le catalogue, avec la cote du document :
- la description et le résumé du contenu du document :
- la description matérielle, le résumé assortis de notes analytiques :
- autres :

ce questionnaire

Nous vous remercions de nous retourner ^{ce questionnaire} avant le 30 juin 1990, au C.N.R.S. FONDS E. TRIOLET - ARAGON
61 rue de Richelieu 75002 PARIS

Votre nom : ...

A. Varia

- Dans la série Les Heures chaudes de Montparnasse, au cours de l'émission "Petite chronique de Montparnasse, 1914-1918", Aragon apparaît dans une courte séquence et parle de ses amis américains dont Matthew Josephson, Cummings, Hemingway, et de Joyce (N.D.)
- A l'exposition P. Soupault de Montreuil (janv.-fév. 1989), était exposée une lettre de M. Josephson à Soupault (à en-tête de Broom), datée du 26 mai 1922. Josephson évoque Aragon, à qui il a demandé de présenter Lautréamont au public américain (N.D.)

B. Biblio

1 - D' Aragon

- Dans un livre sur le peintre Alvin Kleinmann (1984), un petit texte d'Aragon et photo de celui-ci avec A.K., dans son atelier
- Inédit: "Premier Vendredi de Littérature", dans Digraphe n°51, mars 1990, p. 31-40, texte de 1923 destiné à Jacques Doucet, annoté par Marc Dachy

2 - Sur Aragon

- APEL-KULLER M., "Joie d'attente", Révolution, n°511, 15 déc 1989 (à propos de la réédition de L'Œuvre poétique)
- BRIOLET D., "Jeux poétiques de l'amour et de l'humour dans Les Destinées de la poésie d'Aragon", Mélysine, Cahiers du Centre de Recherches sur le surréalisme (Paris III), n°X, L'Âge d'Homme, 1988, p. 129-147.
- DANG TRAN J., "Usages et fonctions de l'inter textualité dans l'œuvre d'Aragon", Revue des Sciences Humaines, n°215, juil.-sept 1989, p. 179-200.

3 - Ouvrages où il est question d'Aragon

- AKERHAN S., Le Mythe de Béatrice, Nizet, 1978 (il est question de la Béatrice d'Aragon p. 240-248)
- BEHAR H., André Breton, le grand indésirable, Calmann-Lévy 1990 (nombreuses allusions à Aragon)
- BOSQUET A., La Mémoire ou l'oubli, Grasset, 1990 (souvenirs littéraires, un chapitre d'une vingtaine de pages est consacré à Aragon)
- GALEY H., Journal, tomes I et II, Grasset, dates? (mentions d'Aragon)
- MORLINO B., Emmanuel Beil - Les tribulations d'un pacifiste, La Manufacture, 1990. (11 références dans l'index)
- NIERES I., Lewis Carroll en France (1870-1985): les ambivalences d'une réception littéraire, thèse de Doctorat d'Etat, Armines, 1988 (souligne le rôle de la traduction de The Hunting of the Snark par A. sur l'émergence de L. Carroll en France

- NIZAN H., Libres Mémoires, Robert Laffont, Collection "Vécu", 1989.

4 - Sur Elsa Triolet

- KHODASSIÉVITCH V. M., Portraits en mots, Moscou, 1987 (en russe) - Après une formation de peintre à Künich, puis à Paris (auprès de Van Dongen), Valentina Khodassiévitch travaille à Moscou, Pétrograd, en compagnie de Tatline, Maïakovski. Elle fait connaissance avec Gorki, entretient des relations amicales avec lui jusqu'à sa mort (reproduction de lettres de Gorki dans le livre). Elle rencontre Chouste chez Gorki, ainsi qu'Elsa Triolet (à Saarow, près de Berlin). À partir de 1920, elle travaille comme peintre - décorateur pour différents théâtres. Elle séjourne en 1924 à Paris, en même temps que Maïakovski qu'elle connaît bien, et qu'elle accompagne, avec Elsa, dans différentes soirées. Elle rend visite à plusieurs reprises à Gorki, à Sorrente, puis en Crimée, rencontre Babel à Odessa, fréquente Alexis Tolstoï et d'autres écrivains à l'échelle pendant la guerre (dont V. Ivanov, A. Akhmatova). Les circonstances de sa mort de Maïakovski sont évoquées de façon très poignante (préparant avec lui un spectacle, elle le voit encore la veille de son suicide). Un bon nombre de détails intéressants sur Maïakovski, E. Triolet à Mambouras en 1924. (H.D.)
- KLOSTY BEAUJOUR S., Alien Tongues - Bilingual Russian Writers of the "First" Emigration, Studies of the Harriman Institute, Cornell University Press, Ithaca and London, 1989 - Livre reçu au Fonds - 5 chapitres, dont un concernant E. Triolet; l'auteur retrace de circonstamment d'Elsa de "Tahiti" à Bours, Thénos, commente son bilinguisme par ce qu'on trouve dans La Mise en mots. Un autre chapitre est consacré à Nabokov et le dernier aux écrivains bilingues de l'émigration russe à Paris. Les deux premiers chapitres sont centrés sur les aspects neurologiques du bilinguisme. (H.D.)

Dans la mesure du possible, adressez vos travaux ou les accompagnant d'une brève indication sur leur intérêt. Marianne DeBruc (H.D.) nous donne ici un modèle de présentation souhaitable.

2. ETUDE DES BESOINS.

2.1. ANALYSE GLOBALE.

Le projet aragonien, au vu de la situation décrite ci-dessus, doit pouvoir répondre à un certain nombre d'attentes que l'on peut expliciter ainsi :

2.1.1. BESOIN D'OUTILS DOCUMENTAIRES DE BASE.

C'est le besoin fondamental, commun aux documentalistes et aux chercheurs.

Il a l'avantage de s'inscrire dans le contexte d'organismes de création récente, où la documentation n'a pas à prendre en compte le poids de méthodes et d'outils désuets : il s'agit, non pas de modifier ou de moderniser, mais de créer, puis d'alimenter les catalogues relatifs à chacun des 2 centres : à l'heure actuelle, parmi les catalogues nécessaires au recensement et à la description des fonds conservés, quelques-uns seulement sont en cours d'élaboration.

L'adoption d'un système informatique favorise la multiplicité des points d'accès à l'information documentaire, points d'accès utilisables aussi bien par les documentalistes que par les chercheurs : titre, nom d'auteur-personne physique ou de collectivité-auteur, sujet, mot-clé, ISBN, ISSN, cote, n° d'inventaire, n° de publication d'un périodique, langue, date de publication, année de publication, éditeur, mot indexé, combinaison de plusieurs points d'accès...

L'informatisation immédiate permettra de passer par-dessus l'étape des fichiers manuels, tout en bénéficiant de la production de catalogues bibliographiques sur papier, éditables à la demande, exhaustifs ou spécialisés.

2.1.2. BESOIN D'OUTILS DOCUMENTAIRES SPECIFIQUES.

Ils permettraient d'une part d'effectuer le travail proprement archivistique, d'accompagner le "mouvement" de la recherche, de présenter et de mettre à disposition l'information aragonienne et triolétienne..

De l'enquête et des entretiens, il ressort que :

- de nombreux documents, voire des fonds entiers, nécessitent un dépouillement très fin : par exemple les manuscrits d'Elsa Triolet, dont les cahiers appellent souvent un déchiffrement page à page, ou bien les collages de la rue de Varenne, ensembles composés de documents graphiques ou photographiques, de cartes postales..., qu'Aragon avait punaisés aux murs de son appartement.

- le dépouillement systématique des bibliographies et éléments bibliographiques disponibles est fort souhaité.

- l'intérêt serait grand de disposer des données factuelles de type "chrono-biographiques" (données chronologiques liées à la biographie d'Aragon et d'Elsa Triolet), sous forme d'informations factuelles rigoureusement vérifiées.

- d'aucuns désireraient voir également figurer :

. les éléments d'information "génétique" reconnus comme indiscutables.

. un index des noms du type de l'Index nominum qui figurera dans l'édition Bibliothèque de la Pléiade des oeuvres d'Aragon.

. le texte de divers écrits d'Aragon ou d'Elsa Triolet, par exemple le texte des articles publiés par Aragon dans Les Lettres françaises et dans Ce soir.

2.1.3. BESOIN DE COHESION DOCUMENTAIRE.

- Une base de données bibliographique et factuelle, voire textuelle, commune aux 2 centres, Fonds et Fondation, permettrait de maîtriser un important ensemble de ressources documentaires qui, tout en ayant trait au même domaine, sont géographiquement dispersées.

Il s'agit, indifféremment à partir du Fonds C.N.R.S., à Paris, ou de la Fondation, à Saint-Arnoult, d'accéder aux mêmes informations et d'obtenir, si désiré, une vue d'ensemble sur un aspect donné du sujet.

- D'autre part, les fonds sont très divers et, dans plusieurs cas peu volumineux ; l'intérêt est donc de réunir toutes les informations dans un seul et même fichier plutôt que d'ajouter à la dispersion en créant un fichier par type de documents ou nature d'informations.

- Enfin il est utile de réunir des informations actuellement accessibles sous des formes très diverses, par la récupération dans le même système :

. des données contenues dans des documents numérisés ou à numériser, comme la Bibliographie d'Aragon par Geoghegan.

. des fichiers créés sous dBASE III.

. des informations bibliographiques récentes qui circulent dans l'équipe sous forme de feuillets photocopiés.

2.1.4. BESOIN D'ACTUALITE.

- Quoique leur accroissement soit très circonscrit et parfaitement maîtrisable, les fonds documentaires ne sont pas clos.

- Les données bibliographiques, comme les données factuelles (chrono-biographiques) sont liées à l'avancement de la recherche.

Dans tous les cas, les utilisateurs doivent pouvoir bénéficier de l'intégration dans la base des informations les plus récentes, d'où l'importance à accorder aux questions de mise-à-jour, y compris par échange régulier des données entre les deux sites.

2.1.5. BESOIN DE RAPIDITE.

L'absence actuelle de catalogues exhaustifs des fonds, dont l'élaboration manuelle demanderait de longs délais, plaide en la faveur de la mise en place aussi rapide que possible d'un outil informatique, à partir du moment où les éléments qui doivent y figurer sont déterminés avec précision.

2.1.6. BESOIN D'ACCESSIBILITE.

- Facilité d'emploi de la fonction "saisie des données" : une personne non-spécialisée dans les travaux bibliothéconomiques ou documentaires, vacataire par exemple, doit pouvoir être rapidement à même de l'utiliser de façon autonome, avec un minimum de formation sur-le-tas.

- Facilité d'emploi de la fonction "interrogation" : Les chercheurs devront pouvoir interroger eux-même la base, ce qui nécessite :

. simplicité du système d'interrogation (affichage systématique d'un index unique, par exemple)

. rapidité acceptable des temps de réponse

. possibilité d'obtenir une impression papier du résultat d'une recherche, ou d'une partie de la base (édition de catalogues papier).

2.1.6. BESOIN DE CONFIDENTIALITE.

Si la fonction consultation-interrogation doit être largement ouverte aux utilisateurs, l'accès à d'autres fonctions comme le paramétrage, la saisie, la mise-à-jour ou la modification des données est à restreindre afin d'assurer la sécurité du système et l'homogénéité de la base.

2.2. ETUDE DES BESOINS QUANTITATIFS.

On se reportera au tableau joint : "Estimation : volume de références catalographiques à saisir", d'après lequel le nombre minimum estimé des références bibliographiques à cataloguer est de 50.000, compte tenu des fonds dont l'importance est encore à l'heure actuelle impossible à chiffrer avec précision (Cf 1.3.).

Une notice catalographique de type classique représente environ 500 caractères (6).

Or dans le cas présent, de nombreux documents peuvent nécessiter une description plus longue : livres anciens, manuscrits, estampes, documents annotés, dédicacés, collages composites...

D'après les calculs effectués en examinant des catalogues manuels, par exemple catalogues de manuscrits du Fonds J. Doucet, si l'on décrit les documents de façon précise et complète, chaque notice devrait en moyenne comporter 4.000 caractères, soit 4.000 octets.

Il semble donc raisonnable de se baser sur une importance moyenne de 2.000 à 3.000 caractères par notice, soit par enregistrement.

50.000 enregistrements x 2.000 caractères	50.000 enregistrements x 3.000 caractères
-----	-----
= 100.000.000 caractères soit 100 MO	= 150.000.000 caractères soit 150 MO

A ce chiffre, il faut ajouter le facteur d'expansion qui intervient, à savoir fichiers, index correspondants, programmes, données, espace exigé par la réorganisation et fichiers temporaires.

Pour déterminer la puissance du matériel qui devrait recevoir une base de ce type, on peut, comme l'enseigne l'expérience, multiplier par 4 le volume d'information catalographique estimé :

PUISSANCE DU MATERIEL NECESSAIRE : comprise entre 400 et 600 MO

(de 100 MO x 4 = 400 MO
à 150 MO x 4 = 600 MO)

En conséquence, la réalisation d'une base simplement catalographique nécessiterait à terme un matériel d'une capacité au moins 10 fois plus importante que les équipements actuels.

Or, pour évaluer l'importance du projet tel que décrit, il convient d'ajouter encore à ces données :

- le volume d'informations contenues dans les ouvrages et articles bibliographiques à dépouiller : par exemple la Bibliographie d'Aragon établie par GEOGHEGAN contient environ 2.000 références, une bibliographie d'Elsa Triolet pourrait comporter 1.200 références. Soit déjà 3.200 enregistrements, cette fois-ci relativement brefs : environ 250 caractères chacun en moyenne.

- le volume d'informations fourni par le dépouillement systématique des articles des journaux et des périodiques conservés ainsi que le dépouillement des contributions aux ouvrages collectifs.

- le volume probable d'informations factuelles nécessaires à la chrono-biographie : environ 500 caractères par enregistrement.

- l'entrée de données textuelles (exemple cité ci-dessus du texte des articles écrits par Aragon dans divers périodiques).

Il est difficile aujourd'hui de fournir une estimation du volume d'informations à entrer pour que figurent également dans la base les éléments de dépouillement bibliographique et les données factuelles et textuelles, mais le bon sens inciterait à penser que, dans le cas d'une base de données comportant tous les types d'informations décrits avec des notices complètes, il faudrait multiplier par 2 au minimum la capacité à prévoir pour le matériel, soit :

de $400 \times 2 = 800$ MO
à $600 \times 2 = 1.200$ MO

ESTIMATION
VOLUME DE REFERENCES CATALOGRAPHIQUES A SAISIR :

FONDS / C.N.R.S.

manuscrits d'oeuvres et archives d'A. et de T.:		1.000
- manuscrits d'oeuvres poétiques d'Aragon	200	
- " " en prose	100	
- " des traductions	10	
- " des discours	5	
- " des manifestations littéraires d'Aragon	5	
- " des oeuvres en prose d'Elsa Triolet	250	
- " " journalistiques d'E. Triolet	50	
- " des traductions faites par "	100	
- " divers d'Elsa Triolet	10	
- carnets et journaux personnels des 2 écrivains	10	
- documents divers	50	
- papiers personnels	50	
- varia	50	
- "collection d'Aragon"	20	
correspondance et textes de tiers		10.000
bibliothèque des oeuvres		1.000
dossiers de presse		?
fonds iconographique (cartes postales, cartes, affiches, plans...)		?
 FONDATION / SAINT-ARNOULT.		
livres et périodiques (du Moulin et de la rue de Varenne)		30.000
fonds iconographiques et photographiques		?
fonds audiovisuels		?
fonds d'archives (maquettes de montage des Oeuvres croisées).		?
 TOTAL MINIMUM CONNU.....		42.000
TOTAL ESTIME.....		50.000

N.B. : c'est le nombre estimé minimum des références bibliographiques, compte tenu des fonds dont le volume est actuellement impossible à chiffrer précisément, soit les dossiers de presse, les documents iconographiques et audiovisuels, certaines archives.

3. SYNTHÈSE DES DONNÉES ET DES BESOINS. ORIENTATIONS

3.1. OBJECTIFS

3.1.1. OBJECTIF PREMIER : UNE BASE ARAGONIENNE

Le projet peut se définir comme la constitution d'une base de données commune au Fonds et à la Fondation, qui recense les documents conservés dans chacun des 2 sites et les informations collectées concernant la vie et l'oeuvre d'Elsa Triolet et de Louis Aragon et la période dans laquelle ils ont vécu.

3.1.1.1. Caractéristiques générales.

- contenu :

. description catalographique des fonds, soit environ 50.000 enregistrements complets de 2.000 à 3.000 caractères en moyenne chacun,

. dépouillement bibliographique des différents documents collectés, soit environ 5.000 enregistrements de 250 caractères chacun,

. information chrono-biographique collectée, soit n enregistrements de 500 caractères chacun,

. éventuelle intégration de textes numérisés.

- constitution :

. par échange des données saisies sur chaque site.

. récupération des divers fichiers déjà constitués sur dBASE III, si cela s'avère plus avantageux que leur re-saisie.

- mise à jour rapide sur chacun des sites.

- accessibilité en ligne.

- production de tout document imprimé utile tant à la recherche qu'à la documentation : catalogues papier exhaustifs ou spécialisés, diffusion sélective d'information (DSI).

- utilisation aisée, y compris pour des personnes peu familiarisées avec un outil informatique.

3.1.1.2. Contenu.

Cf fig. Fonction "consultation documentaire"

La base de données doit satisfaire à des exigences tant bibliothéconomiques que documentaires et archivistiques. C'est-à-dire que son contenu sera l'équivalent informatisé des traditionnels fichiers "auteurs" ou "interprètes" (personnes physiques, collectivités), "titres d'oeuvres" (titres propres, forgés, de regroupement, parallèles...), "titres de périodique", "matières" ou "sujets" et, pour compléter, "titres de collections".

Ces fichiers doivent être propres à assurer la description de tout type de document :

documents d'archives (état-civil, documents administratifs, professionnels, commerciaux, financiers), archives personnelles d'écrivains (carnets de notes, agendas, journaux intimes), correspondances, maquettes et manuscrits d'oeuvres sous les formes les plus diverses, livres anciens et contemporains, périodiques, documents photographiques, cartographiques, iconographiques, sonores, audio-visuels, microformes...

Les notices de description catalographique doivent, à terme, faire l'objet d'un traitement documentaire complet qui inclue résumé, notes analytiques, commentaires sur l'état matériel du document, notation de source(s)...

Il y a, de plus, matière à établir l'équivalent d'un fichier chronologique, constitué d'informations chrono-biographiques méthodiquement structurées.

La multiplicité des points d'accès, regroupés en un "fichier-index" unique, est un élément primordial que permet l'informatique : tout champ (zone de saisie), tout mot ou toute chaîne de caractères donnée doit pouvoir être indexable.

En bref, le fichier-index doit présenter dans un classement dictionnaire, comme une liste d'autorité, les noms propres de personnes (auteurs, interprètes, personnes citées, destinataires, personnages...), les noms des collectivités (auteurs, organisatrices d'évènements, éditrices...), les noms de lieux (lieu d'un évènement, lieu d'une manifestation culturelle, lieu d'édition, lieu d'action -pour une oeuvre donnée-...), les dates, le nom des langues, des noms communs de tout type (par exemple la désignation des différents types de supports et de documents, des divers mouvements, écoles, manifestations, genres littéraires ou artistique, thèmes...).

3.1.2. OBJECTIFS A LONG TERME.

3.1.2.1. Ouverture sur l'extérieur.

Dans le cas où l'on veille à choisir un système compatible avec celui d'organismes de référence, à savoir en premier lieu la Bibliothèque nationale, cette option faciliterait plus tard d'éventuels échanges d'informations.

De même, l'adoption d'un logiciel documentaire qui respecte le format d'échange des notices bibliographiques UNIMARC..

3.1.2.2. Ouverture sur de nouveaux publics.

Dans le même temps où l'on maintient la restriction de la communication des documents, pour la plupart pièces uniques et précieuses, aux seuls utilisateurs autorisés, on peut envisager que la consultation d'une base de données, déjà porteuse en elle-même d'une riche masse d'informations, aide à la satisfaction des besoins documentaires d'autres types d'utilisateurs, tels que lycéens, étudiants, professeurs du secondaire, amateurs avertis. Ce serait en particulier l'occasion d'apporter une valeur ajoutée aux divers projets qui s'attachent à la Fondation : accueil d'un large public dans le cadre du Musée, des activités du futur Centre culturel. L'idée d'une base accessible en ligne sur serveur télématique et celle d'un système couplé avec un lecteur de supports optiques (DON, vidéodisque) présentant les collections des bibliothèques et du musée vont dans le même sens.

3.1.2.3. Elaboration de l'image de marque.

Dans le contexte des maisons d'écrivains ouvertes au public, ce projet d'informatisation documentaire est à l'heure actuelle unique en France et pourrait ensuite valoir de modèle.

La même remarque vaut pour le Fonds du C.N.R.S. : à l'heure actuelle, la description bibliographique informatisée de manuscrits, contemporains ou non, est de façon générale une question en cours d'étude.

La production et la consultation en ligne ou sur papier de catalogues automatisés, auxquelles pourrait éventuellement être associée la consultation de supports optiques, constitueraient une activité très valorisante.

3.2. QUESTIONS SOULEVEES.

Les divers entretiens ont fait ressortir les points suivants.

3.2.1. COLLECTE DE L'INFORMATION. ALIMENTATION DE LA BASE.

Elle suppose la connaissance précise du travail de chacun et la réponse aux questions :

qui travaille sur quoi ? sous quelle forme se présente l'information produite ? est-elle intégrable à la base de données ?

Par exemple, Chercheur, qu'as-tu trouvé ? est un document de travail interne au Groupe de recherche, conçu pour recenser et diffuser les dernières trouvailles bibliographiques, filmographiques, chronologiques... Il existe par ailleurs la bibliographie, ou la chronologie, personnellement établie par un chercheur au cours d'un travail donné.

Comment s'opèrerait une éventuelle collecte ? Se ferait-elle de façon informelle, au gré du moment ? Passerait-elle par un ou des procédés mieux définis ?

Ainsi, chacun peut saisir l'information sur son MACINTOSH, s'il y a lieu, pour qu'elle soit reversée dans la base de données, ou bien chacun emplit des bordereaux manuels dont un nombre restreint de personnes -au Centre de documentation- assurerait la saisie.

Des arguments de rapidité et de cohérence plaident en la faveur d'une saisie "centralisée" au niveau de quelques personnes formées à ce travail. Cette solution peut alors impliquer la diffusion aussi large que possible des modèles de bordereaux manuels (ou grilles de saisie) nécessaires à la structuration de l'information bibliographique ou factuelle, ainsi que d'un "guide de saisie" correspondant.

3.2.2. CONTENU ET PRESENTATION DE L'INFORMATION.

L'information catalographique proprement dite ou le dépouillement bibliographique ne posent pas de problèmes : des normes et formats d'usage généralisé permettent de choisir et de structurer les éléments informatifs : normes manuelles ISBD et formats de saisie pour le traitement des monographies, livres anciens, périodiques, phonogrammes, documents iconographiques, audio-visuels, formats d'échange MARC...

Le choix et la présentation des éléments d'information relatifs aux documents d'archives, aux manuscrits et aux données factuelles posent par contre des problèmes.

Jusqu'où aller dans le degré de précision de l'information génétique ? de l'information chronologique ? dans la description du contenu ou du support physique d'un manuscrit ou d'une lettre ?

On peut s'en tenir à la description d'un document, structurer au maximum l'information factuelle au moyen de grilles de saisie ordonnées en champs, par exemple aussi analogues que possible aux bordereaux de dépouillement bibliographique.

3.2.3. RECUPERATION DES DONNEES.

La récupération éventuelle -à l'aide d'un logiciel interface- des données entrées sous dBASE III, tout comme celle de données textuelles numérisées, implique bien évidemment la collaboration étroite d'un informaticien ou d'un service informatique. Cette question est particulièrement à envisager dans le cas où le choix du logiciel se porte sur un produit non commercialisé comme CDS/ISIS

3.2.4. INTERROGATION DE LA BASE DE DONNEES.

Là, se pose le problème de l'autonomie de l'utilisateur "chercheur" et de la disponibilité du personnel de documentation : l'autonomie passe par la formation à la fonction "interrogation".

Quelles solutions proposer à un chercheur qui travaille loin du lieu de production et d'interrogation en ligne ? La récupération, sur disquette par exemple, d'une fraction de la base ? La diffusion sur document-papier du résultat de recherches personnalisées, de recherches sur profil ?

3.2.5. DROIT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION.

Les informations chronologiques peuvent-elles par exemple être confidentielles ? Un informateur doit-il donner son accord pour la diffusion d'informations, stockées sur support informatique, dont il est la source ? Y a-t-il des contraintes d'ordre juridique liées à la communication et à la diffusion de textes littéraires, par exemple en cas d'intégration à la base de textes numérisés d'articles de journaux ou de périodiques ?

3.3. CONTRAINTES ACTUELLES.

3.3.1. MATERIEL.

Le matériel actuellement en place sur chacun des 2 sites est un micro-ordinateur avec disque dur de 40 MO (Cf 1.2. EQUIPEMENT). Sa puissance ne permet donc la montée en charge que d'une fraction de la base, comprise entre 1/10^è et 1/20^è selon la complétude de l'information saisie.

3.3.2. PERSONNEL.

Les équipes chargées des bibliothèques, des archives et de la documentation sont aujourd'hui composées de :

- 2 personnes au Fonds / C.N.R.S. (Cf 1.1.1.5.)
- 1 personne à la Fondation (Cf 1.1.2.5.)

Le Fonds / C.N.R.S. bénéficie ponctuellement de travaux de vacation.

La montée en charge de la base suppose de nombreuses tâches préalables : conception et organisation du projet dans son détail, avec définition de tous les cadres nécessaires (méthode d'inventaire, cadre de classement, système de cotation, liste d'autorité-auteurs et d'autorité-matières, grille des conventions du vocabulaire descriptif à adopter, définition des masques de saisie...), établissement de bordereaux de saisie manuels, formation des "assistants" (vacataires par exemple) à la description catalographique informatisée,... Cette formation est à refaire auprès de chaque nouvelle recrue, d'où risque de ralentissement et problème éventuel de la cohésion des informations saisies.

3.3.3. BUDGET.

Cf 1.1.1.3. et 1.1.2.4.

3.3.4. TEMPS.

Aucun des 2 sites ne dispose à l'heure actuelle de catalogue complet. Il est dans l'intérêt des chercheurs autant que des documentalistes que l'inventaire et la mise à disposition des ressources s'effectuent avec la plus grande rapidité possible.

3.4. ORIENTATIONS ENVISAGEABLES.

Cf fig. "Scenarios".

La solution passe certainement par un ou des scenarios modulables entre eux.

3.4.1. SCENARIO 1.

C'est la solution "minimale" qui en utilisant l'existant, répond autant que faire se peut aux critères de légèreté de l'infrastructure et de rapidité dans la mise en place de la base

- Démarrage avec le matériel en place : équipement monoposte d'une puissance limitée à 40 MO sur chaque site.
- Chargement de la base sur le logiciel implanté, CDS/ISIS.
- Dans un premier temps, saisie "minimum" des enregistrements : plutôt que d'alimenter dès le début tous les champs prévus, on se limite aux informations jugées essentielles qui sont à déterminer.
- En cas de scénario évolutif, quand la puissance maximum du matériel est atteinte, ce qui peut correspondre au moment où de toutes façons il est nécessaire de renouveler l'équipement (Cf calendrier prévisionnel), le scénario 3 ou le 4 peut prendre la suite.
- En tant que 1ère étape d'un scénario évolutif, cette solution nécessite que dès le départ, l'éventualité de la récupération de toutes les informations entrées dans la base soit bien pensée : le système utilisé permet-il ultérieurement le passage sans problème à un autre système, à un autre logiciel ?

3.4.2. SCENARIO 2.

Cette solution, identique à la 1ère, présente pour variante le choix du logiciel : il s'agit d'acquérir et d'utiliser dès le départ un logiciel documentaire commercialisé. Cela suppose le dégagement de crédits correspondants, qui est envisageable à partir du moment où ledit logiciel présente des avantages conséquents par rapport à CDS/ISIS (Cf 3.6.).

3.4.3. SCENARIO 3.

Ce peut être le scénario de départ -au cas où il est décidé d'y consacrer d'entrée de jeu les moyens humains, matériels et financiers nécessaires-. Dans un scénario évolutif, ce devra être de toutes façons la 2^e étape du projet : il intervient au moment où le renouvellement de matériel s'avère nécessaire. Il suppose :

- L'achat de micro-ordinateurs de la puissance à terme nécessaire.
- L'implantation de CDS/ISIS, dès le départ ou sa réimplantation si ce logiciel a été choisi dans le cadre du scénario 1 et s'il donne satisfaction.
- Dans un premier temps, la saisie "minimum" (si scénario de départ) ou la récupération de la base déjà constituée et l'achèvement de la saisie "minimum" (si 2^e étape du scénario 1 évolutif).
- puis la mise à jour des enregistrements pour les compléter.

3.4.4. SCENARIO 4.

Identique au scénario 3, excepté pour le choix du logiciel. Que ce scénario soit adopté dès le départ ou comme 2^eme étape, il importe de choisir un logiciel qui garantisse sans problème le respect du format d'échange UNIMARC et des normes ISO.

3.5. ELEMENTS COMPLEMENTAIRES DE REFLEXION.

3.5.1. MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES, LES BASES DE DONNEES DU SERVICE DE DOCUMENTATION : BILAN DE LA VISITE ET DES ENTRETIENS.

Le projet d'informatisation de ce service a commencé à prendre corps il y a 12 ans environ. L'orientation a été prise de créer une base par type d'objets ou de documents à décrire, par exemple une base pour les objets domestiques, une base pour les cartes postales, une pour les estampes, une pour les almanachs de colportage... Divers thesaurus ont été adaptés ou adoptés, chacun concernant un type de document. Les bordereaux de saisie comportent selon les bases un nombre plus ou moins important d'informations codées, mais dans l'ensemble la saisie des bordereaux est une opération assez lourde du fait de la complexité et de la précision des éléments descriptifs.

Pour donner en bref la teneur des entretiens, il ressort de cette expérience que la meilleure manière de procéder, en cas d'informatisation des catalogues, est de choisir, dès le départ une démarche rapide, dynamique et légère. Par exemple une saisie "minimale" est, dans un premier temps, préférable, parce qu'elle permet de fournir dans les moindres délais avec des moyens modestes une vue d'ensemble sur la totalité des ressources de l'organisme.

L'expérience prouve également qu'une description documentaire gorgée d'un luxe de détails n'est pas forcément plus satisfaisante pour le chercheur qu'un signalement relativement succinct.

3.5.2. TECHNIQUES.

3.5.2.1. Matériels.

On estime en général que l'équipement informatique est à renouveler au bout de 3 à 5 ans (Estéoule-Bellier, Livres-Hebdo, n°20, 18.05.90). L'évolution du matériel et du système d'exploitation est difficile à prévoir. Il est donc inutile de penser que le choix initial d'un matériel est définitif.

3.5.2.2 Logiciels.

Les logiciels qui se succèdent sur le marché sont conçus de plus en plus pour faire face au problème de la récupération de l'information d'une base à l'autre (8). Le respect des formats d'échange se généralise, et l'on sait que l'utilisation de MARC garantit la pérennité des données et la possibilité du choix entre divers logiciels (6).

3.5.3. CDS/ISIS : PREMIERE EVALUATION.

Cf 5. TEST CDS/ISIS relatif au test démarré avec ce logiciel.
CDS/ISIS a pour avantages :

- Sa puissance : nombre maximum d'enregistrements par base : 16 millions ; taille maximum d'une base de données : 500 MO.
- Les possibilités qu'il offre : taille maximum d'un enregistrement (et également d'un champ) : 8.000 caractères ; nombre maximum de champs dans une Table de définition des champs (TDC) : 200.
- La liberté et la souplesse qu'il permet dans la conception d'une base : base entièrement paramétrable, champs répétitifs, possibilité de sous-champs...
- La possibilité donnée, parce qu'il respecte la norme ISO 2709, de produire et de convertir des fichiers au format ISO en format CDS/ISIS (service ISISXCH).
- Enfin l'avantage financier, qui n'est pas des moindres : CDS/ISIS est distribué gratuitement pour des applications documentaires, déclarées sans but lucratif.

Comme on s'y attend en toute logique, CDS/ISIS a pour inconvénients... l'envers de ses avantages :

- A l'inverse de sa puissance, sa lourdeur : par exemple, il n'y a pas génération ou mise à jour automatique du fichier inverse lorsqu'il y a modification ou mise à jour d'un ou de plusieurs enregistrements.

- L'envers de la liberté absolue de définition de la base : il faut s'astreindre soi-même à définir et à respecter des règles de saisie rigoureuses de l'information qui peuvent permettre plus tard d'utiliser le format d'échange désiré, UNIMARC en l'occurrence : cela passe entre autres par la fragmentation des données en éléments les plus simples possibles.

- De même la liberté à la saisie (saisie sans contrôle) peut favoriser les erreurs, d'où l'importance d'une révision systématique des enregistrements : il n'y a pas de contrôle des doublons ; y-a-t-il contrôle des formats (longueur des champs)?

- Il n'y a pas possibilité, en cours de saisie, de passer automatiquement à l'affichage, par exemple fenêtré, de l'index : il faut donc le consulter avant la saisie, pour établir un bordereau de saisie préalable avec les points d'accès à indexer, ou bien il faut constamment garder près de soi une liste autorité-matières tirée sur papier.

- Non commercialisé, ce logiciel ne peut prétendre bénéficier d'une assistance ou d'une maintenance quelconque.

- A notre connaissance, il n'y a pas non plus de maintenance évolutive (passage systématique à de nouvelles versions).

- Pour l'instant, il n'existe pas de club d'utilisateurs officiellement constitué.

3.6. ORIENTATION PROPOSEE : UN SCENARIO EVOLUTIF.

Cf fig. "Scenarios"

Il semble que, sauf opportunité financière immédiate, la voie la plus sûre soit celle d'un scénario évolutif : soit les scénarios 1+3 ou 2+4.

Dans un cas comme dans l'autre, cela implique un changement de matériel dans un délai minimum de 2 ou 3 ans (Cf calendrier), ce qui laisse le temps nécessaire pour prévoir l'augmentation des moyens humains et financiers qui doivent nécessairement l'accompagner.

3.6.1. SCENARIOS 1+3.

Adopter le logiciel CDS/ISIS dès le départ, en l'implantant ultérieurement sur un micro-ordinateur plus puissant est la solution la plus économique en apparence. Elle implique cependant les aléas d'une application à développer en toute liberté, sans le recours -pour l'instant- à un service d'assistance ou de maintenance.

3.6.2. SCENARIOS 2+4.

Le choix parmi les logiciels documentaires actuellement disponibles sur le marché suppose le respect de quelques critères préalables :

- adéquation au matériel en place (Cf 1.2. EQUIPEMENT).
- adéquation du logiciel à l'importance que la base devra atteindre à terme.
- adéquation des possibilités du logiciel aux besoins définis : fonction "description catalographique" de documents multimedia, possibilité de saisie de données factuelles, fonction "consultation" suffisamment développée...
- respect des normes ISO (ISO 2709) et donc du format d'échange UNIMARC...

Pour plus de détails, Cf 6. CAHIER DES CHARGES.

Faute du temps nécessaire, il n'a pas été possible d'effectuer des comparaisons de logiciels significatives. Mais parallèlement à l'établissement du cahier des charges, un début de collecte d'information a permis de regrouper des documents présentant des logiciels documentaires (Cf 7. BIBLIOGRAPHIE et 8. PIECES ANNEXES), parmi lesquels il conviendrait d'étudier avec une attention plus particulière ceux qui permettent un travail en accord avec la Bibliothèque nationale et l'échange des notices en format UNIMARC : voir par exemple le logiciel ADVANCE de GEAC (Cf document joint).

3.6.3. SCENARIO EVOLUTIF COMBINE.

Ce cas implique la récupération des données saisies dans la base avec le logiciel initialement choisi et leur reversement dans la base dont le développement se poursuit avec l'aide d'un nouveau logiciel. Il importe de penser dès le départ à organiser les informations de façon à les récupérer sans problèmes sous le format d'échange UNIMARC.

ADVANCE

Geac

Caractéristiques techniques

Matériels : Icon-Sanyo, Ultimate, IN 2, PC sous MS/Dos. Plus généralement, tout matériel supportant les systèmes d'exploitation PICK et UNIX.

Système d'exploitation : PICK.

Langage de programmation : PICK/BASIC.

Mémoire centrale : dépend du matériel. Les installations actuelles ont des unités centrales de 4 à 24 Mo de mémoire centrale.

Permanence du prêt en cas de défaillance :

- défaillance de l'unité centrale : un micro-ordinateur portable permet de continuer les opérations de circulation ;

- défaillance de l'alimentation : un micro-ordinateur portable permet d'assurer les mêmes fonctions ;

- en développement, un micro-ordinateur permettra en outre de faire de la saisie bibliographique et d'inscrire de nouveaux lecteurs.

Fonctionnalités

Nouveau dans la gamme des produits Geac.

Advance bénéficie désormais des fonctionnalités identiques à celle du logiciel Glis. Se reporter, pour leur description, page 74 de ce dossier.

Club d'utilisateurs

Bibliothèque municipale de Lyon-La Part-Dieu, boulevard Vivier-Merle, 69000 Lyon. Responsable : Jean Bernon, conservateur, président de l'association. Autres membres : tous les responsables des sites équipés.

Echanges de notices

Voir p. 76, chapitre catalogue.

Exemple d'expérience de récupération de notices réalisées au 1.4.1990 : CD-Rom BN : ENSET de Cachan, BM de Brive, Limoges, Nevers. Base régionale ACDL : BM Bagneux.

Coûts des configurations modèles

Sur demande.

Maintenance

Sur demande.

Formation

Formation assurée pour les configurations sur mini-ordinateurs :

- Formation des bibliothécaires aux applica-

tions faites sur site : 3 jours pour chacun des modules.

- Formation du chef de projet : suivi de la formation des bibliothécaires et des opérateurs. S'y ajoute une formation inter-bibliothèques réalisée chez Geac.

- Formation des opérateurs sur site.

Références en France

BU Nice, Ecole normale supérieure de l'enseignement technique de Cachan, bibliothèques municipales : Brive, Limoges, Auxerre, Bagneux, Nevers, bibliothèque du conservatoire de musique de Lyon, bibliothèque du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, bibliothèque du Musée national d'art moderne.

Références à l'étranger

(dépendantes de Geac France). Bibliothèque régionale de la vallée d'Aoste. Autres références : 35 systèmes.

Développements récents

- Version 1.9 du logiciel d'application.

- Format UNIMARC.

- Gestionnaire d'images : couplage de la numérisation d'images et de la recherche documentaire.

- Récupération de notices à partir de CD-Rom.

Développements prévus

- Module Advance-BCP pour gérer les problèmes spécifiques liés aux opérations de prêt et de circulation des documents (sera disponible à la rentrée 1990).

- Extension des portages.

Renseignements

Geac Computers France, 15, rue Charles-Bertheau, 75013 Paris. Tél. : (1) 45.85.96.00.

Personne à contacter : Jean-Pierre Sakou, directeur commercial.

LIVRE HEBDO - N° 20 - 18-5-90

GLIS

Geac

Fonctionnalités

Toutes les fonctions bibliothéconomiques sont assurées en temps réel.

- Acquisitions : suivi et contrôle du processus d'acquisition des documents : achat, don, échange, abonnement. Gestion des fournisseurs et du budget. Toute information saisie à ce stade est récupérée au cours des étapes suivantes du traitement des documents.

- Catalogage : le catalogage se fait en MARC et respecte intégralement ce format, pour tous les types de notices : bibliographiques et d'autorités, et pour tous les types de documents. Les systèmes vendus jusqu'à présent en France sont paramétrés soit en UNIMARC, soit en US MARC, soit en INTERMARC. Le système offre des possibilités de contrôle d'autorité en mode lié, chaque notice bibliographique pouvant être chaînée à une ou plusieurs notices d'autorité.

Le système facilite l'alimentation du catalogue par des notices extérieures, par chargement de bandes ou la récupération de notices en ligne ou à partir d'un CD-Rom, ce qui permet d'ennrichir très rapidement la base de données dès la mise en place de l'application. Le système garantit le respect du format ISO 2709 (disposition des données sur support magnétique pour l'échange d'informations bibliographiques).

- Gestion des périodiques : les publications en série sont traitées par les différents modules du système : acquisitions, catalogage, OPAC, circulation. En plus, le module de bulletinage permet de contrôler les mouvements des publications en série au niveau du numéro : pointage, réclamation, routage, préparation pour la reliure.

- Gestion des prêts : le module de circulation permet de paramétrer l'application en fonction des règles de gestion et des besoins de chaque section ou annexe de bibliothèque. Il assure la gestion des prêts, retours, prolongations de prêts, réservations et amendes. Un grand nombre de réservations sur le même ouvrage peut déclencher une suggestion d'achat.

- Consultation : la recherche documentaire se fait par auteur, titre, collection, vedette-matière ; par mots de l'auteur, du titre, de la collection, de la vedette matière ; par numéro : numéro attribué par le système, ISBN, ISSN, cote, numéro, etc. ; par opérateurs booléens. Certains critères secondaires de tri permettent d'affiner une recherche, par éditeur, date de publication, type de document, collection, langue de publication.

La recherche par tous les index des mots clés permet, si la recherche par un type d'index n'a pas donné de résultats, de faire la même recherche sur tous les index.

La bibliothèque peut choisir le format d'affichage : notices complètes, moyennées et minimales qu'elle souhaite mettre à la disposition du public.

- Accès minitel : l'accès au catalogue par minitels extérieurs utilise les mêmes critères de recherche que la consultation du catalogue à l'intérieur de la bibliothèque. Autres services : accès Télétel.

- Statistiques : chaque module du système Glis comprend en standard un nombre important de listes et de comptes rendus.

4. MISE EN OEUVRE DU SCENARIO EVOLUTIF, ETAPE 1.

4.1. BUDGET.

Première étape :

- Le budget d'équipement doit prendre en compte au minimum (Cf document joint) :

. le coût des disques durs amovibles : au moins 1 pour la Fondation et 2 pour le Fonds / C.N.R.S.
exemple : disque amovible 40 MO DATA PAC (DP 40) = 3.700F h.t.

. Les extensions nécessaires : par exemple, au Fonds / C.N.R.S., le coût d'un réceptacle de disque dur amovible Data Pac pour TANDON PAC/12, soit 3963F h.t.

. le cas échéant, le coût d'un logiciel interface de récupération des fichiers dBASE III : par calcul du volume d'information à récupérer ou à saisir, il est à voir si ce coût ne dépasse pas celui d'une re-saisie.

- Le budget de fonctionnement doit prévoir le coût nécessaire, par exemple en vacations, pour assurer l'aide à l'inventaire et au catalogage ainsi que la saisie des enregistrements.
On peut prendre pour unité le coût horaire de la saisie, sachant qu'on peut estimer possible de saisir en 1 heure environ 6 notices de 500 caractères.

Dans un 2ème étape, c'est-à-dire 2 ou 3 ans après :
Le budget d'équipement de chaque organisme doit prévoir l'achat d'un micro-ordinateur et de ses périphériques, voire une configuration multi-postes avec les modifications des circuits électriques que cela comporte.

Le budget de fonctionnement doit permettre le renforcement de l'équipe de saisie pour assurer la saisie des notices complètes.

4.2 CALENDRIER PREVISIONNEL.

En prenant pour base les données suivantes :

- durée du matériel = 3 à 5 ans
- puissance actuelle du matériel = 40 MO, ce qui permet d'y entrer 10 MO d'informations
- enregistrement d'une notice catalographique "minimum" ou d'une information factuelle = 500 caractères
- enregistrement d'une notice de dépouillement bibliographique = 250 caractères
- 10 MO d'information = 20.000 enreg. de 500 caractères
 ou = 40.000 enreg. de 250 caractères
 ou = 16.000 enreg. de 500 caractères
 + 5.000 enreg. de 250 caractères
- 1 heure de saisie = 6 enreg. de 500 caractères
- 20.000 enreg. / 6 = 3.400 heures de saisie.

On peut estimer que :

si 1 personne effectue de la saisie à raison de 3h/jour, on obtient les calculs suivants :

3h/jour = 3x6 enreg. = 18 enreg./jour
20 jours/mois = 20x18 enreg. = 360 enreg./mois
10 mois/an = 10x360 enreg. = 3.600 enreg./an

Exemple :

Fondation : saisie 3h/jour pour : 1 bibliothécaire + 1
"assistant" = 2x3.600 enreg. = 7.200 enreg./an
Fonds / C.N.R.S. : saisie 3h/jour pour : 1 documentaliste + 1
"assistant" (vacataire par exemple) = 7.200 enreg./an.

En un an, la base reçoit donc 14.400 enregistrements.

En un an et demi de saisie (environ 21.000 enregistrements), la limite de la puissance du matériel est atteinte.

Il faut pondérer cette estimation, connaissant l'importance du travail préparatoire à effectuer (inventaire, classement, collecte de l'information factuelle, établissement des bordereaux descriptifs manuels...).

On peut donc estimer à 2 ans 1/2 ou 3 ans la durée de la première étape du scénario évolutif 1+3.

4.3 REPARTITION DES TACHES.

4.3.1. RESPONSABLE DE L'APPLICATION.

C'est, dans chaque centre, une des personnes de la documentation :

- vérification et maintien de la cohérence et de la sécurité de la base : restauration, réorganisation des fichiers, sauvegardes
- responsabilité des échanges : échange des disques durs amovibles, récupération d'information
- relation avec le service informatique (maintenance)

4.3.2. PERSONNEL DE DOCUMENTATION :

- établissement du cadre d'inventaire
- établissement du cadre de classement
- établissement et gestion de la liste d'autorité-auteurs
- établissement et gestion de la liste d'autorité-matières, selon le modèle RAMEAU
- collecte des informations bibliographiques et chronobiographiques
- établissement de bordereaux manuels de description catalographique, bibliographique et chrono-biographique
- interrogation de la base de données
- formation des utilisateurs à l'établissement de bordereaux
- formation des utilisateurs à la saisie
- formation des utilisateurs à l'impression-papier
- formation des utilisateurs à l'interrogation
- organisation de la diffusion de l'information
- relations avec le service informatique

4.3.3 "ASSISTANTS" (VACATAIRES, BENEVOLES,...)

- établissement de bordereaux manuels
- saisie des données d'après bordereaux manuels
- sorties-papier : édition-papier de catalogues, de documents sur profils...

4.4. PLANIFICATION DE L'UTILISATION DU MONOPOSTE.

Si, au départ, le micro-ordinateur ne sert qu'à la saisie des enregistrements, lorsque la base est en état d'être consultée, il faut compter avec les allées-et-venues des utilisateurs, le bruit éventuel de l'imprimante... Il y a donc lieu de réfléchir à l'implantation du micro-ordinateur et de planifier la répartition des tâches en fonction de son utilisation.

5. TEST CDS/ISIS : DEMARRAGE.

Ce test a été mené à partir de l'analyse de plusieurs éléments (Cf documents joints) :

- pour les documents dont la description catalographique est normalisée : référence aux normes AFNOR
- pour le dépouillement bibliographique des ouvrages et des périodiques :
 - . structure de fichiers dBASE III établis par les chercheurs
 - . information recensée dans Chercheur, qu'as-tu trouvé ?
- pour les manuscrits :
 - . description consignée sur les chemises de préclassement des documents conservés au Fonds.
 - . notices descriptives de catalogues manuels comme le catalogue Paul Eluard : donation Lucien Scheler, établi par le Fonds Jacques Doucet
- pour la correspondance :
 - . bordereaux manuels du type "protocole d'autopsie"
 - . structure du fichier "correspondance" établi sur dBASE III
- pour les notices chronologiques : réflexion en équipe sur le contenu à faire figurer dans des enregistrements de structure analogue à ceux qui décrivent les documents.

La base-test se nomme AURELI.

D'après la Table de définition des champs, 7 bordereaux ont été créés :

- AUREL pour la description des livres, des titres et n° de périodiques ainsi que pour le dépouillement bibliographique.
- ACART pour la description des cartes postales.
- ACORR pour la description de la correspondance.
- AFILM pour la description des images animées.
- AMANU pour la description des manuscrits d'oeuvres.
- APHOT pour la description des photographies.
- ACHRO pour l'information chronologique et biographique. Ce bordereau peut éventuellement servir à entrer l'information biographique qui servirait à la constitution d'un Index nominum (nom, prénom, dates et lieux de naissance et de mort, oeuvres et événements en relation avec E. Triolet et Aragon, réf. de pages dans une éd. donnée).

La plupart des champs de chaque bordereau est accompagnée de messages d'aide à la saisie.

Fichiers définis pour cette base de données AURELI

Description de bordereaux

1. AUREL 2. ACHRO 3. ACCORR 4. APHOT 5. AMANU 6. AFILM 7. ACART

Formats d'affichage

8. AURELI

Tables de sélection de champs

9. AURELI

Faute de temps, l'expérience n'a pas encore été poussée dans les détails : il faudrait faire des essais au niveau de fichiers ANY, de l'établissement de liens, de l'amélioration des formats d'affichage, de la fonction TRI...

Un travail important serait de systématiser les informations saisies, de les décomposer au maximum afin que leur plus simple expression soit récupérable en format UNIMARC.

Il doit être également possible d'accélérer la saisie en adoptant un système de codification : une fois la nomenclature des termes établie, on peut affecter un code à chacun.

L'index devrait être composé en fonction d'une liste d'autorité matière dont le départ peut être la liste RAMEAU.

EXEMPLE DE DESCRIPTION PORTEE SUR
LA CHEMISE DE PRECLASSEMENT D'UN MANUSCRIT

2211

LA MISE AMORT.

ÆDIPÉ

ms. autoogr.

microfilmé par Aragon

de 1 à 36
et de 279 à 314

faisant suite au folio 278

(éd : p. 351 à 390)

incommunicable

entrée } av. déc. '82.
stampée }

dos P

inventaire p 12

9 rest Aragon : folios microfilmés 1 et 279, 17 et 295,
18 et 296, 34 et 312, 35 et 313.

EXEMPLE DE DESCRIPTION PORTEE SUR
LA CHEMISE DE PRECLASSEMENT D'UN MANUSCRIT

25 ff

(l'Homme coupé au dent
ms (enf) fol de 1 à 25

17 ff à restaurer: scotch

CP II, 9-52

entr av dec 82
inventaire p. 44/45

EXEMPLE DE DESCRIPTION PORTÉE SUR LA
CHEMISE DE PRECLASSEMENT D'UN MANUSCRIT

27 f.

(l'Homme coupé en deux
ms (photocop.) retracé num. de 1 à 25

CP II, 9-52

entr au de'c 82
inventaire p. 44/45

EXEMPLE DE DESCRIPTION PORTEE SUR LA CHEMISE
DE PRECLASSEMENT D'UN MANUSCRIT.

41/4

l'Homme coupé en deux

ts (photocop) corr. aut. fol. de 12 à 61

OP II, 9-52

entr. au dic § 2
incertaine p. 44/45

**EXTRAITS DU CATALOGUE DES MANUSCRITS DU FOND
PAULELUARD (B. DOUDET) :
QUELQUES NOTICES CATALOGRAPHIQUES**

*l'ami aux hauts
espoirs
aux réconfortantes passions
(des livres si ce n'était que cela)
au rire comme une fenêtre qui s'ouvre
au matin*

Sur la couverture, une minuscule tache de sang, identifiée par une note ms. d'Eluard avec flèche la désignant : *goutte de sang de l'auteur par hasard piqué au doigt et par hasard non, par une plume P.* - Demi-rel. maroquin vert bronze. Sur chaque plat large bande centrale de papier orange aux contours ondulés, avec deux jeux de filets dorés rayonnants disposés chacun en sens contraire. Titre partiellement à la japonaise au dos poussé à l'or. Contre-plats et gardes en papier orange. Au premier, sur le bord inférieur, à gauche, s. s. date à l'or : P[ierre]. L[ucien]. Martin 1950.)

32. ELUARD (Paul). — *Donner à voir*. Edition originale. — Paris, N[ouvelle] r[evue] f[ranaise], 1939. — 18 cm 5, 221 p. + 19 ff. cu pièces diverses intercalées. Rel. plein maroquin rouge de P.L. Martin. Emboîtement.
Ms 41.472

(L'un des 28 ex. sur vélin pur fil Lafuma Navarre, ex. n°9. - Cet exemplaire comporte de nombreux ajouts d'Eluard, mss. autogr. marginaux ou hors-textes à l'encre noire sauf exceptions signalées. Avant le faux-titre, une p. de titre ms. : *Ma réalité*, 133 × 114 ; puis un f. de bristol, 90 × 110, où figure un extrait ms. et s. de *Une*, poème en prose de *Capitale de la douleur*.

Sur la première page d'épigraphe, inscription ms. au crayon : *Avez-vous l'oeil ?*

P. 16, 19, 24, 27, adjonctions mss.

P. 30, *Boire*, poème du *Livre ouvert II*, autogr. à l'encre bleue-noire avec note : *C'est pourtant à partir de la ponctuation nécessaire que le vers disparaît.*

P. 38, corr. mss.

P. 50, indication ms. à l'encre verte.

P. 66, *Dimanche après-midi*, poème du *Livre ouvert II*, autogr. à l'encre bleue-noire.

P. 70-71, *Façons de parler, façons de voir*, poèmes de *Poésie et vérité* 1^{re} éd. augmentée, autographes à l'encre bleue-noire.

P. 74-75, adjonctions mss. à l'encre bleue et verte avec appels chiffrés dans le texte impr.

P. 92, 94, 95, 96, 98, 99, 101, corr. mss. à l'encre bleue-noire.

P. 104 (+ 2 ff. ajoutés, 184 × 113), *Les Jeux de la poupée*, poème du *Livre ouvert II*, autogr. à l'encre bleue-noire.

A la suite, 1 f. plié en deux, 137 × 210, pour *Donner à voir*, citations mss. à l'encre bleue-noire.

P. 109, adjonction ms.

P. 117, 118, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, corr. et citations mss. avec deux références d'une autre encre.

P. 130, 131, corr. mss. à l'encre bleue-noire.

P. 132, adjonction ms. à l'encre bleue et un renvoi.

P. 134, citations mss.

Après la p. 136, f. blanc, puis 5 ff. ajoutés, 185 × 110, avec citations mss. de diverses encres.

P. 139, 140, 141, 143, 144, 148, 149, citations mss. de diverses encres, corr. p. 141, 148, et

151. Adjonction autogr. au crayon p. 149.

P. 151, adjonctions autogr. de diverses encres, et ligne biffée.

P. 153, citation ms.

P. 156, deux adjonctions autogr., et p. 157, une corr. ms.

P. 160, citation ms. biffée.

P. 161, citation ms.

P. 162, citations mss. biffées. Autre citation ms. à l'encre bleue.

P. 163, adjonction autogr. et deux citations mss.

P. 164 (+ 2 ff. ajoutés, 182 × 112) citation ms. et commentaire autogr.

P. 167, ajout et corr. ms. à l'encre bleue-noire.

Entre les pp. 168 et 169, 1 f., coupure sur papier couché, 176 × 113, musique et texte de *Madame Tartine*.

P. 169, référence autogr. au crayon et ajout autogr. Biffures au crayon.
 P. 170, 172, 173, citations mss.
 P. 174, adjonction autogr. et citation ms. à l'encre bleue.
 P. 176, 177, 178, citations mss. et à la dernière, adjonctions autogr.
 P. 216, corr. autogr.
 P. 218, notes autogr. à l'encre verte.
 P. 219, adjonction ms. à l'encre verte en marge de la table, et adjonction ms. au bas de la p. avec date : *Pitié pour moi que rien ne peut illuminer./sept. 48.*
 Après l'achèvement d'imprimer et 1 f. blanc, 4 ff. ajoutés, 185 × 108, citations mss. à l'encre bleue.
 Puis après 2 ff. blancs, 1 f. de papier fort, 199 × 166, sur lequel sont collés 2 fragments de papier blanc avec citation ms.
 A la suite, monté sur onglet, le prière d'insérer du vol., 206 × 136.
 Rel. plein maroquin rouge, contre-plats de papier gris sertis de maroquin rouge avec filet or.
 Au bas du premier, s. de P[ierre]. L[ucien]. Martin, et au bas du second date : 1956. Titre au dos poussé à l'or. Premières feuilles de garde en papier gris. Sur la seconde p. de garde, note bibliographique ms. de Lucien Scheler. Emboîtement papier bordé de maroquin rouge.
 Provenances : Paul Eluard, puis Renaud Gillet.
 Cet exemplaire, reproduit en fac-similé (voir : n° 100), a été étudié de manière exhaustive dans la postface de Lucien Scheler.)

33. ELUARD (Paul). — *Le Livre ouvert*. — Paris, Cahiers d'art. — 2 vol., 19 cm, rel. maroquin rouge de M. Godillot.
 20.921

I. (1938-1940). - 1940. - 51 p. (L'un des 20 exemplaires sur papier d'Arches, ex. n° 18).
 II. (1939-1941). - 1942. - 66 p. (L'un des 20 ex. sur papier d'Arches, ex. n° 18 [justification ms.])
 (Ces deux volumes sont réunis dans une rel. de maroquin rouge de M[arcel] Godillot. Les couvertures n'ont pas été gardées. Subsiste seulement le dos de chacune.
 sur le faux-titre du premier vol., dédicace autogr. signée :

A Lucien Scheler
Dur poète
 oux ami

Dessins originaux aux crayons de couleur de Paul Eluard sur : p. de titre du premier vol., p. 22, 34, 42, 48, et dans le second vol. : p. de titre et p. 10, 26, 34, 52. - La rel. comporte des contre-plats en papier rose serti sur trois côtés d'une large bande de maroquin rouge avec 5 filets or. Au bas du premier contre-plat, s. du relieur. Gardes de papier rose. Titre poussé à l'or au dos avec nerfs.)

34. ELUARD (Paul). — *Blason des fleurs et des fruits*. Ms. autogr. s. — S.l., 25 nov[embre]. 1940. — [13 ff. mss.] 226 × 155 environ, un front. en double état par Valentine Hugo, gravure sur bois s., demi-rel. cuir ciselé et peint.
 Ms. 41.451

(Poème copié quinze fois par l'auteur, ex. n° 2. Ce texte est conforme à celui de l'édition originale (*Le Livre ouvert* dans *Choix de poèmes*, Paris, Gallimard, 1941) à l'exception d'un vers. A cet ex. sont joints :

1°. 4 états de la gravure sur bois de Valentine Hugo, dont l'un sur papier doré signé par l'artiste.

2°. Un ms. de travail, brouillon autogr. n.s., 2 p., 310 × 225. Cet état comporte des passages biffés, des reprises au crayon et des variantes par rapport à la copie décrite ci-dessus. Les changements qu'Eluard fera subir ultérieurement à cet état résidant souvent dans des inter-

(L'un des 20 ex. sur Chine, ex. n° 12. - Envoi autogr. s. au crayon de Paul Eluard sur la p. de faux-titre :

à Nusch, la femme idéale,
ma femme,
la fête,
la sainte,
ces poèmes d'un homme comme on n'en rencontre pas beaucoup
en toute une vie,
Paul Eluard

Au verso de la p. de garde du relieur, note de provenance de Lucien Scheler. P. 56, corr. typogr. au crayon.
Ex-libris de Paul Eluard par Max Ernst.)

139. PARROT (Louis). — *Blaise Cendrars*. Ms. autogr. — S.l., 2 septembre - 11 octobre 1948. — 103 ff., formats divers, rel. plein box mauve de R. Vernier.
Ms 41.458

(Documents relatifs à Blaise Cendrars reliés en fin de vol. :

- 1°. Notes mss. de Louis Parrot, dont l'une au verso d'une invitation à une exposition de peintures de Kosel, septembre-octobre 1948. - 5 pièces, formats divers.
2°. Prospectus des éditions Denoël pour *Bourlinguer* de Blaise Cendrars, avec texte de René Barjavel et reprod. d'une fotogr. de Cendrars par Doisneau. - 2 ff., 190 x 140.
3°. Prospectus de la *Nouvelle revue critique* pour le livre de Jacques-Henry Levesque : *Blaise Cendrars*. - 1 f. 210 x 135.
4°. Coupure de presse de provenance non précisée, date à l'encre : 12. 4. 45. : *La Symphonie du monde* par Louis Parrot. - 1 pièce.
5°. Lettre autogr. s. de Blaise Cendrars à Louis Parrot. - Aix-en-Provence, 24 [avril 1947]. - 1 p., 190 x 190, env.
6°. Lettre dactyl. s. de Pierre Seghers à Louis Parrot. - Paris, 20 juillet 1948. - 1 p., 270 x 200. - Post-scriptum autogr.
7°. Lettre dactyl. s. de Pierre Seghers à Louis Parrot. - Paris, 23 juillet 1948. - 1 p., 270 x 200.
8°. Télégramme s. Blaise Cendrars adressé à Louis Parrot. - Nice/Villefranche s/Mer, 18 octobre 1948. - 1 pièce.
9°. Lettre autogr. s. de Blaise Cendrars à madame Louis Parrot. - Villefranche s/Mer, 14 janvier 1949. - 1 f., 178 x 140. - Rel. plein box mauve encadrée, sur chaque plat, d'un filet en relief jaune citron agrémenté aux quatre angles d'un petit carré de maroquin citron. Titre au dos poussé en jaune citron. Contre-plats doublés de papier gris pâle bordé de box mauve. Premières gardes papier gris pâle. S. de Renaud Vernier poussée à l'or au bas du premier contre-plat, date : 1980, au bas du second. Chemise à rabats, dos et bords opposés box mauve, large bande de papier prune au centre, doublure daim mauve. Étui assorti.)

140. PARROT (Louis). — [*Oeil de fumée*] État ms. et dactyl. — S.l.n.d. [Quelques poèmes datés de l'année 1944]. — 90 ff., 269 x 207 et formats divers, demi-rel. box olive de R. Vernier.
Ms. 41.457

(Mention autogr. s. de Lucien Scheler en tête du recueil : *Louis Parrot. Oeil de fumée. Copie dactylographiée par l'auteur d'un certain nombre de poèmes et vingt-cinq poèmes autographes (variantes nombreuses par rapport au texte imprimé)*. Joint : *Mystères douloureux*. - S.l.n.d. [1944]. - 13 ff. de poèmes autogr. et dactyl. avec mentions autogr. de Lucien Scheler ; *François Clouet*, poème dactyl., 1 f. ; *Le Poète et la guerre*, poème autogr. en deux états, 2 ff. avec une note de Lucien Scheler : *Premier jet très différent de la version publiée dans le n° 4 de l'Éternelle Revue*. Au verso du premier f., un poème autogr. : *Orléans*. Joint encore à ce recueil un

CORRESPONDANCE :
BORDEREAU DE PROTOCOLE D'AUTOPSIE

original brouillon minute double copie

lettre télégramme pneumatique carte postale/interzone/de visite/de vœux
autographe dactylographié dicté signé

de _____

cosignataire(s) _____

en-tête _____

à _____

appel du/des destinataires(s) _____

date inscrite/attestée _____

lieu inscrit/attesté _____

nombre de feuillets _____ annexe(s) _____

annotation(s) _____ de _____

enveloppe(s) _____ adresse _____

cachets postaux : départ _____

intermédiaire(s) _____ par porteur

arrivée _____

cette lettre répond à _____

à cette lettre répond _____

provenance _____

localisation de l'original _____

publication(s) _____

transcription faite par _____ localisée _____

dispositions pour la consultation _____

dispositions pour la publication _____

5.1. CREATION DE LA TABLE DE DEFINITION DES CHAMPS (TDC).

Table Définition Champs (TDC)

Base de données : AURELI

Et.	Nom	Lon	Typ	Rep	Delimitateurs/patrons
10	AUTEUR	500	X	R	BJ
20	PROP.DR.REPROD.	200	X		B
30	TYPE DE DOC.	100	X		
31	CATEGORIE DE DOC.	200	X		KLM
40	TITRE	1000	X	R	ABC
50	LANG.	3	A	R	
60	ED.	200	X		B
70	NUMEROTAT°	100	X		
80	ADR.BIBLIO.	500	X	R	BCK
90	COLLATION	300	X		BCDE
100	COLLECTION	500	X	R	BCD
110	ISBN	50	X	R	B
120	ISSN/N°MORMA.	100	X		B
130	SOURCE	300	X	R	BC
140	DESC.MAT.	500	X		BCD
150	MOTS CLES	1000	X	R	B
160	NOTES TECH.	500	X		J
170	DEDICACE	1000	X	R	A
180	EMPREINTE	50	X		
190	N° INV.	20	X	R	
200	COTE	10	X	R	
210	PROVENANCE	300	X		AB
220	LIEU CONSERV./LOCALI.ORG.	200	X	R	J
230	COMMENTAIRES	1000	X		
240	SUPPORT	300	X	R	J
250	LIEU	200	X	R	KL
251	DATE	300	X	R	BC
260	DESTINATAIRE	500	X	R	AK
270	ANNEXES	1000	X		
280	ANNOT./LEGENDE	1000	X		A
290	EN-TETE	500	X	R	KL
300	MORPHO.	300	X		BCDKL

5.2. CREATION DES BORDEREAUX DE SAISIE.

AUREL

NOTE : _____ N° INV. : _____

LIEU CONSERV./LOCALI.ORG. : Moulin _____

PROVENANCE : Moulin _____

TYPE DE DOC. : Bibliothèque _____

CATEGORIE DE DOC. : _____

LANGUE : FRE

AUTEUR : _____

TITRE : _____

ID. : _____

NUMEROTATION : _____

DR. BIBLIO. : _____

COLLECTION : _____

COMMENTAIRES : _____

ISBN : _____

SSN : _____

SOURCE : _____

DESC. MAT. : _____

EMPREINTE : _____

MEDICACE : _____

ANNOTATIONS : _____

ANNEXES : _____

MOTS CLES : _____

NOTES TECH. : _____

ACART

TYPE DE DOC. : Carte postale _____
CATEGORIE DE DOC. : _____
LIEU CONSERV. : Moulin _____
PROVENANCE : _____

COTE : _____
N° INV. : _____
AUTEUR : _____
LEGENDE : _____

LIEU : _____
DATE : _____
MORPHO. : _____

SOURCE : _____
NOTES TECH. : _____

MOTS CLES : _____

ACOR

TYPE DE DOC. : Correspondance _____
CATEGORIE DE DOC. : _____
COTE : _____ N° INV. : _____
LIEU CONSERV./LOCALI.ORIGINAL : C.N.R.S. _____
PROVENANCE : _____
DROITS DE REPROD. : _____
LANGUE : FRE _____
AUTEUR : _____
DESTINATAIRE : _____
EN-TETE : _____
LIEU : _____
DATE : _____
COLLATION : _____
DESCRIPT. MAT. : _____
ANNEXES : _____
COMMENTAIRES : _____
ANNOTATIONS : _____
NOTES TECHNIQUES : _____
MOTS CLES : _____
REVOIS : _____

AFILM

TYPE DE DOC. : Images animées _____
CATEGORIE DE DOC. : _____

LIEU CONSERVATION : Moulin _____
PROVENANCE : _____

COTE : _____
N° INV. : _____

TITRE : _____

GENERIQUE : _____

ADR. BIBLIO. : _____

SUPPORT : _____

MORPHOLOGIE : _____

ANNEXES : _____

COLLECTION : _____

COMMENTAIRES : _____

N° NORMALISE : _____

LANGUE : FRE _____

NOTES TECH. : _____

MOTS CLES : _____

RENOIS : _____

AMANU

TYPE DE DOC. : Manuscrit _____
CATEGORIE DE DOC. : _____
LIEU CONSERV./LOCALI.ORG. : C.N.R.S. _____
PROVENANCE : _____

COTE : _____
N° INV. : _____

DROITS DE REPROD. : _____
LANGUE : FRE

AUTEUR : _____
TITRE : _____

ETAT : _____
ADR.BIBLIO. : _____
COLLATION : _____

DESC.MAT. : _____

ANNEXES : _____

LIEU : _____
DATE : _____
COMMENTAIRES : _____

SOURCE : _____
NOTES TECH. : _____

MOTS CLES : _____

RENOIS : _____

APHOT

TYPE DE DOC. : Photographie _____
CATEGORIE DE DOC. : _____

LIEU CONSERVATION : Moulin _____
PROVENANCE : _____

COTE : _____
N° INV. : _____

AUTEUR : _____
PROPRIETAIRE : _____
LIEU : _____
DATE : _____
SUPPORT : _____
MORPHOLOGIE : _____
ANNOT./LEGENDE : _____

SOURCE : _____
COMMENTAIRES : _____

NOTES TECH. : _____

MOTS CLES : _____

ACHRO

TYPE DE DOC. : BIO-CHRONOLOGIE

CATEGORIE DE DOC. :

INFORMATEUR :

SOURCE :

LIEU :

DATE :

CONTENU :

MOTS CLES :

RENOIS :

5.3. CREATION DE LA TABLE DE SELECTION DES CHAMPS (TSC).

Nom de la Base de Données: AURELI TSC pour Fich. Inversé

?	ID	IT	Format extract données
—	10	0	mhl, (v10/)
—	30	0	mhl, (v30/)
—	31	0	mhl, v31^*
—	40	0	mhl, (v40^a, : v40^b/), (v40^c/)
—	50	0	mhl, (LANGUE = v50/)
—	60	2	v60
—	80	0	mhl, (ED.: v80^b, (< v80^k) /)
—	100	0	mhl, (COLLECTION : v100/)
—	110	0	mhl, (ISBN : v110^*/)
—	120	0	mhl, "ISSN : "v120^*, " = "v120^b
—	130	0	mhl, (v130^*/)
—	140	0	mhl, "EX-LIBRIS : "v140^b
—	150	0	mhl, (v150/)
—	170	0	mhl, (v170^b/)
—	230	2	v230
—	250	1	(v250/)

5.4. CREATION D'UN FORMAT D'AFFICHAGE.

Nom de la Base de Données: AURELI

Nom du format : AURE

```

^REF. : ^f(mfn,6,0), mhu, c20, " *** "v30/, c20, %" *** "v31/, c5, %"COTE : "v
0, c30, "Inv. N° : "v190+ù - ù/, mhl, c5, %"LIEU DE CONSERVATION : "v220^*/, c
%"Origine : "v210/, c5, %"Original : "v220^j/, c5, %"Document en langue : "v5
, c5, %"Propriétaire du droit de reproduction : "v20/, IF v30: "Bibliothèque" O
v30: "Bibliographie" OR v30: "Usuel" THEN %(v40^*ù ù, v40^a+ù ; ù, ù : ùv40^b+ù
ù, ù = ùv40^c+ù ; ù), "°Sans titres"n40, " / "v10+ù ; ù, " / °Sans mention de
sponsabilités"n10, " - "v60^*, " / "v60^b, " - "v70, " - "d80, (v30^*, " - "n8
"°S.l.S"n80^*, ù : ùv80^b, " : °s.n.S"n80^b, ù, ùv80^c, " , °s.d.S"n80^c, ù (ù
0^kù)ù), " - "v90^*", " , v90^b, " : "v90^c, " ; "v90^d, " + "v90^e, " - "d100,
ù(ùv100^*, ù ; ùv100^b, ù. ùv100^c, ù ; ùv100^d, ") "d100)/, %v230". " , "ISBN"
10+ù ; ù, "ISSN "v120^*, " = "v120^b, /%v130+ù - ù/, %"DESCRIPTION : "v140^*,
Papier : "v140^c, " . Filigrane : "v140^d/, %"EX-LIBRIS : "v140^b/, %"EMPREINTI
: "v180/, %"DEDICACE : "d170^*, (v170^*(11,11)/, c20 ù - ùv170^aù - ù//), "ANNO
ATION(S) : "v280^*(0,16)/, %"De la main de : "v280^a(5) FI, IF v30: "Manuscripts"
THEN "AUTEUR----- : "d10, (v10(15,15)/, %"TITRE(S)---- : "d40, (c15, v40^*ù ù,
v40^a, ù (ùv40^bù) ù)/, %v60/, %"EDITEUR : "v80/, %"COLLATION : "v90/, %"DESCRIP
TION MATERIELLE : "v140^*(0,25)/, %"Papier : "v140^c(12,21)/, %"LIEU(X) de rédac
tion : "v250+ù * ù/, %"DATE(S) de rédaction : "v251+ù * ù/, % "COMMENTAIRES :
230/, %"Pièce intégrée au dossier : "d130/, (v130(5,5)/) FI, IF v30: "Photograph
e" THEN "PHOTOGRAPHE : "v10+ù ; ù/, %"LIEU de prise de vue : "v250+ù * ù/, %"D
E de prise de vue : "v251+ù * ù/, %"SUPPORT----- : "d240, (v240(15,15)/, %"MOR
HOLOGIE- : "v300(0,15)/, %"ANNOTATION(S) : "v280^*(0,16)/, %"De la main de :
80^a(5)/, %"Pièce intégrée à : "d130/, (v130(5,5)/, %"COMMENTAIRES : "v230(0,
) FI, IF v30: "Correspondance" THEN "COURRIER DE- : "v10+ù ; ù/, %"EN-TETE-----
"d290, (v290(15,15)/, %"ADRESSE A--- : " ù * ù+v260^a, ù - ùv260^b, ù - "ùv26
^kù"ù/, %"LIEU----- : "v250+ù ; ù/, %"DATE----- : "v251^*+ù ; ù/, %"CACH
T POSTAL : "v251^b+ù ; ù, v251^c+ù ; ù/, %"COLLATION--- : "v90(0,15)/, %"DESCRIP
TION MATERIELLE : "v140(0,25)/, %"COMMENTAIRES : "v230(0,15)/, %"ANNOTATION(S)
"v280^*(0,15)/, %"De la main de : "v280^a(5) FI, IF v30: "Bio-chronologie" THEN
%"Source(s) : "d130, (v130(12,12)/, %"LIEU : "v250+ù ; ù/, %"DATE(S) : "d251,
c10, v251/, %###v230(5,5) FI, IF v30: "Carte postale" THEN "AUTEUR de la prise d
vue : "v10+ù * ù/, %"ORIGINE GEOGRAPHIQUE : "v250+ù * ù/, %"DATE : "v251+ù * ù
, %"MORPHOLOGIE : "v300(0,15)/, %"LEGENDE : "v280/, %"Pièce intégrée au dossier
: "d130, (v130(28,10)/) FI, IF v30: "Images animées" THEN "TITRE : "d40, (v40(8,
)/), %"GENERIQUE : "d10, (ù * ù+v10^*, ù, ùv10^b, ù (ùv10^jù) ù)/, %"ADRESSE :
d80, (c10, v80^*, ù°S.l.S"n80^*, ù : ùv80^b, ù : °s.n.S"n80^b, ù, ùv80^c, ù, °s
d.S"n80^c, ù (ùv80^kù) ù)/, %"SUPPORT : "ù * ù+v240(0,10)/, %"MORPHOLOGIE : "v3
0(0,15)/, %"COLLECTION : "d100, (c13, v100/), %"COMMENTAIRES : "v230(0,15)/, %"
° normalisé : "v120^*, " = "v120^b FI, %###"ANNEXE(S)--- : "d270, (v270(15,15)/)
%"MOTS CLES : "v150+ù * ù/, %"DISPOSITIONS POUR LA CONSULTATION : "v160^*(0,15
/, %"NOTES TECHNIQUES : "v160^j(0,15)/, %"RENVOIS : "d310, (v310(10,10)/, %###
10, ^*****

```

NB : "ù" représente "|"
"o" représente "["
"§" représente "]"

5.5. SAISIE DE DONNEES ET MODIFICATIONS.

SAISIE DE L'ENREGISTREMENT N°5

bordereau AUREL

DE : _____ N° INV. : _____

U CONSERV./LOCALI.ORG. : _____

VENANCE : _____

DE DE DOC. : Bibliographie

EGORIE DE DOC. : Périodique^kDépouillement

GUE : FRE

EUR : DANG TRAN^bJ.

RE : ^aUsages et fonctions de l'intertextualité dans l'oeuvre d'Aragon

EROTATION : _____

.BIBLIO. : _____

LATION : _____

LECTION : _____

MENTAIRES : Signalé par : Chercheur qu'as-tu trouvé ? n°3, mai 1990

N : _____

N : _____

RCE : Revue des sciences humaines^b215^, juillet-septembre 1989^cp. 179-200

C.MAT. : _____

REINTE : _____

ICACE : _____

OTATIONS : _____

EXES : _____

3 CLES : ARAGON, Louis %Intertextualité

ES TECH. : _____

AFFICHAGE DE L'ENREGISTREMENT N°5

REF. : 5 *** BIBLIOGRAPHIE

*** PERIODIQUE. DEPOUILLEMENT

Document en langue : FRE

Usages et fonctions de l'intertextualité dans l'oeuvre d'Aragon / DANG TRAN, J. - °S.l.S : °s.n.S, °s.d.S -

Signalé par : Chercheur qu'as-tu trouvé ? n°3, mai 1990.
Revue des sciences humaines, 215. juillet-septembre 1989, p. 179-200

MOTS CLES : ARAGON, Louis * Intertextualité

SAISIE DE L'ENREGISTREMENT N° 7

bordereau AMANU

NOTE : _____ N° INV. : MS 41.458

IEU CONSERV./LOCALI.ORG. : B. J. Doucet (donation L. Scheler) _____

PROVENANCE : _____

TYPE DE DOC. : Manuscrit (NOTICE FACTICE d'après n°139 du catal. Eluard de la B

CATEGORIE DE DOC. : Feuilletts _____

LANGUE : FRE

AUTEUR : PARROT^bLouis _____

TITRE : ^aBlaise Cendrars _____

D. : _____

NUMEROTATION : _____

DR. BIBLIO. : _____

COLLATION : ^b3 ff. rel.en 1 vol.^dformats divers _____

COLLECTION : _____

COMMENTAIRES : _____

ISBN : _____

ISSN : _____

SOURCE : _____

DESC.MAT. : Reliure plein box mauve de R. Vernier, encadrée sur chaque plat d'un
filet en relief jaune citron agrémenté aux 4 angles d'un petit carré de maroquin

IMPRESSION : _____

EDICACE : _____

ANNOTATIONS : _____

ANNEXES : Documents relatifs à Blaise Cendrars reliés en fin de vol. ;
: notes mss de Louis Parrot, dont l'une au verso d'une invitation à une exposition
de peintures de Kosel, 9-10/1948. 5 pièces, formats divers. 2 : Prospectus

MOTS CLES : CENDRARS, Blaise %Essai _____

NOTES TECH. : A consulter sur place à la B. J. Doucet _____

AFFICHAGE DE L'ENREGISTREMENT N° 7

REF. : 7 *** MANUSCRIT (NOTICE FACTICE D'APRES N°139 DU CATAL.
ELUARD DE LA B. J. DOUCET)

*** FEUILLETS

INV. N° : MS 41.458

LIEU DE CONSERVATION : B. J. Doucet (donation L. Scheler)

Document en langue : FRE

Propriétaire du droit de reproduction : ?

ANNEXE(S)--- : Documents relatifs à Blaise Cendrars reliés en fin de vol. :
1 : notes mss de Louis Parrot, dont l'une au verso d'une invitation à une exposition de peintures de Kosel, 9-10/1948. pièces, formats divers. 2 : Prospectus des éditions Denoël pour Bourlinguer de B. Cendrars par Doisneau. 2ff, 190x140. 3 :

Prospectus de la Nouvelle revue critique pour le livre de Jacques-Henri Levesque : Blaise Cendrars. 1 f. 210x135. 4 : Coupure de presse de provenance non précisée, date à l'encre : 12.4.45. : La Symphonie du monde par Louis Parrot. 1 pièce. 5 Lettre autogr. s. de B. Cendrars à L. Parrot. Aix-en -Pvce, 24 °.4.47S.1 p. 190x190 env. 6 : Lettre dactyl. s. de Pierre Seghers à Louis Parrot. Paris, 20.07.48. 1 p., 270x200.. 7 : 1 lettre dactyl. de P. Seghers à L. Parrot. Paris, 23.07.48. 1 p., 270x200. 8 : Télégramme s. B. Cendrars adressé à L. Parrot. Nice/Villefranche s/mer, 18.10.48. 1 pièce. 9 : Lettre autogr. s. de B. Cendrars à Mme L. Parrot. Villefranche s/mer, 14.01.49. 1 f., 178x140

MOTS CLES : CENDRARS, Blaise * Essai

DISPOSITIONS POUR LA CONSULTATION : A consulter sur place à la B. J. Doucet

RENVOIS :

SAISIE DE L'ENREGISTREMENT N°20

bordereau AFILM

COTE : _____ N° INV. : _____

LIEU CONSERV./LOCALI.ORG. : Moulin _____
PROVENANCE : Notice factice _____

TYPE DE DOC. : Images animées _____
CATEGORIE DE DOC. : Casette vidéo _____
LANGUE : FRE

AUTEUR : Molière%Hubert^bYves-André^jRéalisateur%Bolling^bClaude^jmusique%Da:
s^bJean-Pierre^jmise en scène%Catulle^bClaude^jdécors et costumes%Virlojeux^b:
ri^jGeorges Dandin%Deleuze^bAnne^jAngélique%Gensac^bClaude^jMme ie Sottenvill
TITRE : Georges Dandin _____

ED. : _____
NUMEROTATION : _____
ADR.BIBLIO. : Paris^bCinéthèque^c°1983S%^bG.C.R.^kdistrib. _____

COLLATION : _____
COLLECTION : Vidéo théâtre _____

COMMENTAIRES : En avant titre : "Les <Acteurs français associés> et <Antenne
présentent".- 1983 d'après le D.L.- Enregistr. Paris : Comédie des Champs El
es, oct. 1979.- Cinéthèque VCV 523, en boîte _____

ISBN : _____
ISSN : _____
SOURCE : _____

DESC. MAT. : _____

EMPREINTE : _____

DEDICACE : _____

ANNOTATIONS : _____

VISUALISATION DE L'ENREGISTREMENT N°20

REF. : 20 *** IMAGES ANIMEES

*** CASSETTE VIDEO

LIEU DE CONSERVATION : Moulin

Origine : Notice factice

Document en langue : FRE

TITRE : Georges Dandin

GENERIQUE : Molière * Hubert, Yves-André (Réalisateur) * Bolling, Claude
(musique) * Darras, Jean-Pierre (mise en scène) * Catulle, Claude (décors e
costumes) * Virlojeux, Henri (Georges Dandin) * Deleuze, Anne (Angélique)
Gensac, Claude (Mme de Sottenville) * Aslan, Grégoire (Mr de Sottenville)
Guillemin, Patrick (Clitandre) * Moreau, Jean-Luc (Luban)

ADRESSE :

Paris : Cinéthèque, °1983S

Encore ...

°S.l.s : G.C.R., °s.d.s (distrib.)

SUPPORT : 1 bde vidéo en cass. 1/2 pouce VHS. 1 h 16 min.

MORPHOLOGIE : Coul., SECAM, stéréo

COLLECTION :

Vidéo théâtre

COMMENTAIRES : En avant titre : "Les Acteurs français associés et Antenne 2
présentent".- 1983 d'après le D.L.- Enregistr. Paris : Comédie
des Champs Elysées, oct. 1979.- Cinéthèque VCV 523, en boîte

SAISIE DE L'ENREGISTREMENT N° 23

bordereau A COR

COTE : _____ N° INV. : _____

LIEU CCNSERV./LOCALI.ORG. : C.N.R.S. _____
PROVENANCE : Varenne _____

TYPE DE DOC. : Correspondance _____
CATEGORIE DE DOC. : Carte postale _____
LANGUE : FRE

AUTEUR : à identifier b Antoine % à identifier b Agnès _____

TITRE : _____

ED. : _____
NUMEROTATION : _____
ADR. BIBLIO. : _____

COLLATION : 1 f° e56, r. de Varenne - Paris 7e _____
ANNEXES : _____

MOTS CLES : Fort Saint-André % Palais des Papes _____

NOTES TECH. : _____

VISUALISATION DE L'ENREGISTREMENT N° 23

REF. : 23 *** CORRESPONDANCE

*** CARTE POSTALE

LIEU DE CONSERVATION : C.N.R.S.

Origine : Varenne

Document en langue : FRE

COURRIER DE- : °à identifierS, Antoine ; °à identifierS, Agnès
ADRESSE A--- : Triolet, Elsa - "Chère Elsa"
LIEU----- : Gard. Villeneuve-lès-Avignon
DATE----- : 14/07/1963
CACHET POSTAL : 15/07/1963
COLLATION--- : 1 f, 56, r. de Varenne - Paris 7e
MOTS CLES : Fort Saint-André * Palais des Papes
RENVOIS : voir notice iconographique

Encore ...

5.6. VISUALISATION DU LEXIQUE ET INTERROGATION.

- _ 1200-1299
- _ 1914/.../..
- _ 1915/.../..
- _ 1916/.../..
- _ 1917/.../..
- _ 1918/.../..
- _ 1922/.../..
- _ 1948
- _ 1948/09/02
- _ 1957/.../..
- _ 1957/12/28 =CP
- _ 1963/.../..
- _ 1963/07/14
- _ 1963/07/15 =CP
- _ A PROPOS DE CROISEMENTS
- _ ABRAHAM, PIERRE
- _ ABREGE DE LA VIE DES PLUS FAME
- _ ACADEMIE DES SCIENCES. MOSCOU
- _ ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES D
- _ ACTEURS FRANCAIS ASSOCIES
- _ ADAM D'ARRAS
- _ ADAM LE BOSSU
- _ AIN
- _ AKERMAN, S.
- _ ALIEN TONGUE : BILINGUAL RUSSI
- _ AMERICAIN
- _ ANTENNE 2
- _ APEL-MULLER, MICHEL
- _ ARAGON, LOUIS
- _ ARTICLE
- _ ASLAN, GREGOIRE. MR DE SOTTENV
- _ AVEUGLE
- _ BAC, ANDRE. DIR. PHOTO
- _ BALACHOVA, TAMARA
- _ BANC
- _ BASSIN
- _ BERENICE
- _ BIBLIOGRAPHIE
- _ BIBLIOGRAPHIE D'ARAGON (PROSE)
- _ BIBLIOGRAPHIE D'ELSA TRIOLET
- _ BIBLIOTHEQUE
- _ BIEF (QUAI)
- _ BILINGUISME
- _ BIO-CHRONOLOGIE (NOTICE FACTIC
- _ BIOGRAPHIE
- _ BLAISE CENDRARS
- _ BLUWAL, MARCEL. REALISATEUR
- _ BOLLING, CLAUDE. MUSIQUE
- _ BONSOIR, THERESE
- _ BONSOIR, THERESE D'ELSA TRIOLE
- _ BRANDIN, LOUIS. ED.
- _ BRASSEUR, CLAUDE. SGANARELLE
- _ C.N.R.S. PARIS
- _ CARTE POSTALE

_ CASSETTE VIDEO
 _ CATULLE, CLAUDE. DECORS ET COS
 _ CENDRARS, BLAISE
 _ CERDON
 _ CHANSON D'ASPREMONT : CHANSON
 _ COHEN, MARCEL
 _ COLLECTION : CLASSIQUES FRANCA
 _ COLLECTION : STUDIES OF THE HA
 _ COLLECTION : VIDEO THEATRE
 _ COLLIN, MANUEL
 _ COLLOQUE FRANCO-SOVIETIQUE. PA
 _ COMMUNE
 _ CONTAT, MICHEL
 _ CORRESPONDANCE
 _ CRITIQUE GENETIQUE
 _ CRITIQUE LITTERAIRE
 _ CUMMINGS
 _ DANG TRAN, J.
 _ DARRAS, JEAN-PIERRE. MISE EN S
 _ DE LA GENESE DU TEXTE LITTERAI
 _ DEDICACE
 _ DELEUZE, ANNE. ANGELIQUE
 _ DELRANC, MARIANNE
 _ DESNE, ROLAND
 _ DESSIN AUTOGRAPHE
 _ DESTINATAIRE
 _ DISCOGRAPHIE
 _ DOM JUAM
 _ DUREY, LOUIS
 _ ECRIVAIN
 _ ED.: BURE (DE)
 _ ED.: CHAMPION (H.)
 _ ED.: CINETHEQUE
 _ ED.: COMMUNE
 _ ED.: CORNELL UNIVERSITY PRESS
 _ ED.: EDITEURS FRANCAIS REUNIS
 _ ED.: EUROPE
 _ ED.: G.C.R. (DISTRIB.)
 _ ED.: INA (DISTRIB.)
 _ ED.: LEROT (ED. DU)
 _ ED.: MOUTON
 _ ED.: NIZET
 _ ED.: O.R.T.F. (PROD.)
 _ EGOROV, OLEG
 _ ELLE ET LUI, 1 : ELLE
 _ ELLE ET LUI, 2 : LUI
 _ ELSA TRIOLET ET ARAGON
 _ ELSA TRIOLET OU LA DIGNITE
 _ ELSA TRIOLET, TEMOIN DE NOTRE
 _ ELUARD, PAUL
 _ EMIGRATION RUSSE
 _ ESPAGNE, MICHEL
 _ ESSAI
 _ ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE AMERICA
 _ ETCHEVERRY, MICHEL. LA VOIX DU
 _ ETUDE SUR
 _ EX-LIBRIS : COMTE CLEMENT DE .
 _ EXPOSITION PHILIPPE SOUPAULT,
 _ FAIT DICTIONNAIRE
 _ FERJAC, ANOUK. ELVIRE
 _ FESTIN DE PIERRE (LE)
 _ FEUILLETS
 _ FLEURS
 _ FORT SAINT-ANDRE
 _ FRANCAIS
 _ GAMARRA, PIERRE
 _ GARAUDY, ROGER
 _ GARD
 _ GENESE DU TEXTE
 _ GENESE LITTERAIRE
 _ GENSAC, CLAUDE. MME DE SOTTENV
 _ GINDINE, YVETTE
 _ GOEBBELS
 _ GRESILLON, ALMUTH. ED.
 _ GRINDEL, E.
 _ GUERRE MONDIALE (2EME)
 _ GUILLEMIN, PATRICK. CLITANDRE
 _ HEMINGWAY, ERNEST
 _ HEURES CHAUDES DE MONTPARNASSE
 _ HITLER
 _ HOMMAGE
 _ HOMMAGES CROISES
 _ HUBERT, YVES-ANDRE. REALISATEU
 _ HUGHES, LIBR. A PARIS
 _ I.T.E.M. PARIS
 _ IMAGES ANIMEES
 _ INSTITUT DES TEXTES ET MANUSCR
 _ INSTITUT GORKI DE LITTERATURE
 _ INTERTEXTUALITE
 _ ITEM. PARIS
 _ JAIME, ROBERT (ARCHITECTE)
 _ JEU DE LA FEUILLEE
 _ JEU DE ROBIN ET MARION
 _ JEU DU PELERIN
 _ JOSEPHSON, MATTHEW
 _ JOYCE, JAMES
 _ KLOSTY BEAUJOUR, E.
 _ LABRY, SUZANNE
 _ LANGLOIS, ERNEST. ED.
 _ LANGUE = ENG
 _ LANGUE = FRE
 _ LANGUE ET LA CULTURE RUSSES CO
 _ LAUTREAMONT
 _ LE ROYER, MICHEL. DON CARLOS
 _ LEBRAVE, JEAN-LOUIS
 _ LETTRE DE H. JOSEPHSON A PH. S
 _ LINGUISTIQUE
 _ LOUIS DUREY : L'AINES DES SIX

- LYS, JACQUES. DECORS	- SCHELER, LUCIEN
- MACHET, CHARLES (SCULPTEUR)	- SMIRNOVA, LUDMILA N.
- MADAULE, JACQUES	- SOUPAULT, PHILIPPE
- MANUSCRIT (NOTICE FACTICE D'AP	- TOITURE
- MAQUIS	- TRIOLET, ELSA
- MARCENAC, JEAN	- TRIOMPHE DE M. DALADIER
- MARCHAND, ANNE-MARIE. COSTUMES	- TROUVERE ARTESIEN
- MICHEL VIGAUD, C'EST MOI	- U.R.S.S.
- MISE A MORT (LA)	- USAGES ET FONCTIONS DE L'INTER
- MISE EN MOTS	- USUEL C.N.R.S.
- MISE EN MOTS (LA)	- USUEL C.N.R.S. (NOTICE FACTICE
- MOLIERE	- VILLENEUVE-LES-AVIGNON
- MOLIERE. TEXTE	- VIRLOJEUX, HENRI. GEORGES DAND
- MONOGRAPHIE	- VOLE ! ; NOUVELLE INEDITE
- MONUMENT AUX MORTS	- °A IDENTIFIERS, AGNES
- MOREAU, JEAN-LUC. LUBAN	- °A IDENTIFIERS, ANTOINE
- MOULIN DE LA VILLENEUVE	- °ASPREMONT (FRANCAIS, ANCIEN).
- MOYEN AGE	- *****
- MOZART : REQUIEM. MUSIQUE D'AC	
- MYTHE DE BERENICE (LE)	
- NABOKOV	
- NAIN DE GOEBBELS : HITLER OU M	
- NANTUA	
- NEEFS, JACQUES	
- NEUROLOGIE	
- NOEL, ALBERT (ARCHITECTE)	
- NOUVELLE	
- OEUVRE D'ENFANCE	
- PAGES, ALAIN	
- PALAIS DES PAPES	
- PARIS	
- PARROT, LOUIS	
- PERIODIQUE	
- PETITE CHRONIQUE DE MONTPARNAS	
- PHOTO ORDINAIRE	
- PHOTOGRAPHIE	
- PICCOLI, MICHEL. DOM JUAN	
- PODGAETSKAIA, IRINA	
- POEME	
- POESIE	
- POLOTSKAIA, EMMA A.	
- PROCEEDING OF THE MINTH INTERN	
- PROSE	
- PUBLIC	
- REALITE EST LE TREMLIN DU REV	
- REHO, KIM	
- RENDEZ-VOUS	
- RESISTANCE	
- REVUE DES SCIENCES HUMAINES	
- ROBEL, LEON	
- ROBERT, FREDERIC	
- ROMAN	
- RUSSE	
- SAINT ARNOULT-EN-YVELINES	

5.7. ELABORATION DU GUIDE D'UTILISATION DE LA FONCTION "SAISIE".

5.7.1. Accès à la fonction "saisie"

c:\ISIS\ISIS

Ecran 1 : choix **[E]** <RC> = Saisie et mise à jour

Ecran Saisie et mise à jour :

- Créer un nouvel enregistrement sur le même bordereau : **[N]** <RC>
- Changer de bordereau de saisie : **[W]** <RC>, puis taper le nom du bordereau de saisie, puis **[N]** <RC> pour créer un nouvel enregistrement.

Le nom des divers bordereaux de saisie :

AUREL pour les livres, périodiques, dépouillements de périodiques.

ACART pour les cartes postales

ACORR pour la correspondance.

AFILM pour les images animées.

AMANU pour les manuscrits d'oeuvres.

APHOT pour les photographies.

ACHRO pour la chronologie.

5.7.2. Règles générales.

- Remplir chaque rubrique nécessaire appelée ici "champ" en tapant les données correspondantes.

- Valider la saisie du champ et passer au champ suivant : <RC>

- Revenir au champ précédent : **[TAB]** (pour modifier des données en cours de saisie).

- **[F1]** doit être demandé systématiquement avant de remplir le champ pointé par le curseur : c'est la touche qui permet d'afficher à l'écran le message d'aide à la saisie.

- **[F2]** efface la valeur saisie par défaut (= entrée au préalable).

- Le message d'aide à la saisie indique :

. si le champ est déroulant (= se déroule automatiquement à l'écran au fur et à mesure des besoins en espace pour remplir une rubrique) : noté D.

. si le champ est répétitif (noté %), c'est-à-dire s'il offre la possibilité d'entrer plusieurs fois le même type de données (exemple : le champ AUTEUR permet d'entrer un, deux ou plusieurs noms d'auteurs : il faut alors séparer le nom des auteurs par le signe %).

. quels types de sous-champs ont été définis et selon quelles modalités les utiliser : exemple : champ AUTEUR se remplira ainsi :

NOM DE L'AUTEUR 1^bPRENOM 1% NOM DE L'AUTEUR 2^bPRENOM 2^cFONCTION.

Ex. : ARAGON^bLouis%TRIOLET^bElsa^cProf.

. Toutes précisions utiles pour faciliter la saisie.

- Il n'est jamais obligatoire de remplir tous les champs et sous-champs définis : <RC> permet de passer outre le champ qu'on désire laisser vide.

- Passage d'une page à l'autre dans le bordereau : un bordereau peut contenir une ou plusieurs pages. Quand le curseur arrive en fin de page-écran, un menu s'affiche au bas de l'écran, qui permet de passer à la page précédente ou suivante, de même qu'il permet encore d'autres commandes.

- Règles de saisie :

. Appeler systématiquement F1 = message d'aide avant la saisie de chaque champ et suivre les instructions présentées.

. La saisie peut s'effectuer indifféremment en majuscules ou en minuscules.

. Sous-champs : délimités par les signes ^ + 1 lettre (^a, ^b, ^c, ^d, ^A, ^B, ^C, ^D, etc). Pas d'espace ou de ponctuation avant ni après ces "délimiteurs".

Ex. : ELUARD^bPAUL^cCollab.

NB. : Pour saisir correctement les délimiteurs voyelles, taper ^, barre d'espace, a.. qui donne : ^a et non ^,a.. qui donne : â.

. Pas d'espace non plus avant ni après le "séparateur" %.

. Saisie de chaque champ : S'effectue "au kilomètre", c'est-à-dire sans <RC> ni espacement à la fin de la ligne, quand le champ fait plus d'une ligne. Inutile de couper les mots selon les règles grammaticales.

. Les signes < > délimitent les chaînes de caractères soit à indexer, soit à trier ultérieurement.

5.7.3. Documents utiles pour la saisie. [projet]

- Liste des touches de contrôle utilisables en saisie

Cf. chapitre EDITEUR DE CHAMP dans le Guide ISIS, p. 205sq.

- Liste des "caractères réservés" employés.

<>
//
%

- Liste des séparateurs employés.

^a, ^b, ^c, ^d...

- Liste des messages d'aide :

Conventions :

D = champ déroulant.

<> = champ indexé selon méthode d'indexation 2.

% = champ répétitif.

Le message d'aide indique la composition des champs et sous-champs et, le cas échéant, l'utilisation qui est faite d'un champ spécifique pour un type de document donné.

Exemple des messages d'aide entrés dans le bordereau AUREL :

NOM DU CHAMP	MESSAGE
COTE	%
N° INV.	%
LIEU DE CONSERV.	D - % - Moulin ou CNRS^jLocalisation de l'original.
PROVENANCE	D - Moulin ou Varenne ou autre^aDon ou achat etc...^bDate.
TYPE DE DOCUMENT	D - % - Bibliothèque, Usuels ou Bibliographie
CATEGORIE DU DOC.	D - Monographie ou Périodique^kDépouillement, Coupure de presse, Photocopie...
LANGUE	% - Champ alphabétique : voir Code des langues
AUTEUR	D - % - Nom^bPrénom^cFonction.
TITRE	D - % - Article rejeté^aTitre^bSous-titre^ctitre parallèle.
EDITION	D - <> - Ed. orig. ou n° de l'éd.^bMention de responsabilité.
NUMEROTATION	D - Champ spécifique aux n° de périodiques.
ADRESSE BIBLIOGR.	D - % - Ville^bNom de l'éd.^cAnnée d'éd.^kFonction (ex : Impr., Distrib., Libr...).
COLLATION	D - Nb vol.^bNb pages ou ff^cIll.^dNb cm^eMatériel d'accompagnement.
COLLECTION	D - % - Collection^bN°^cSous-collection^dN° dans la sous-collection
COMMENTAIRES	D - <> - Zone des notes (Cf normes NF).
ISBN	% - ISBN^bRel. ou Br.
ISSN	D - ISSN^bTitre clé.
SOURCE	D - % - Utiliser pour les dépouillements : Titre^bN°^cPages - Utiliser pour identifier l'ensemble auquel appartient le document, ex.: cas des "press-book".
DESCRIPT. MATER.	D - Reliure^bEx-libris^cPapier^dFiligrane.
EMPREINTE	Champ spécifique aux livres anciens.
DEDICACE	D - % - Texte (avec " " pour les paragraphes.^aSignature.
ANNOTATIONS	D - Annotations^aAuteur de l'annotation.
ANNEXES	D - <> - % (utiliser % pour séparer chaque annexe).
MOTS CLES	D - % - ^bMot clé ; dans le cas de titres : Article rejeté^bTitre.
NOTES TECHNIQUES	D - Dispositions pour la consultation^jNotes techniques sur l'état du document, restauration...

- Liste des conventions de saisie.

Elaboration de conventions à utiliser dans chaque champ et sous-champ.

Liste champ par champ et sous-champ par sous-champ, conventions communes et conventions propres à chaque type de document.

- Liste des codes des langues.

Voir la norme internationale en usage : le code est en général composé des 3 premières lettres du nom de la langue désignée en anglais.

Ex. : FRE = français
 ENG = anglais
 SPA = espagnol etc.

- Copie du menu d'accueil ISIS.
- Copie du menu SAISIE ET MISE A JOUR (fonction ISISENT).
- Copie des modèles de bordereaux de saisie.

6. CAHIER DES CHARGES (ACHAT D'UN LOGICIEL DOCUMENTAIRE).

Ne descendant pas dans l'analyse détaillée de chaque fonction, le présent chapitre n'est pas à prendre comme un document définitif, mais à recevoir à titre indicatif : il présente, dans ses grandes lignes, la définition des caractéristiques techniques du logiciel à adopter pour réaliser le projet d'informatisation commun aux deux sites, Fonds E. Triolet-Aragon / C.N.R.S. et Fondation / Saint-Arnoult.

(*) signale les fonctions qui peuvent être mises en place dans un 2nd temps et être revues en fonction d'éventuelles réorientations du projet

(**) signale les fonctions facultatives, qui peuvent apporter un "plus" au niveau du travail bibliothéconomique, mais dont la présence ou l'absence n'ont pas à intervenir, lors du choix définitif du logiciel.

6.1. PRINCIPES ET OBJECTIFS.

L'objectif du projet d'informatisation est la création d'une base de données qu'on pourrait appeler de façon elliptique "base aragonienne".

A terme, elle doit tendre à l'exhaustivité pour ce qui a trait à la vie et à l'oeuvre de Louis Aragon et d'Elsa Triolet. Elle doit être accessible en ligne, en priorité aux chercheurs du domaine aragonien et trioletien.

(*) Eventuellement, dans un 2nd temps, elle pourrait être accessible pour un public élargi, par exemple celui qui fréquenterait musée et centre culturel prévus à la Fondation / Saint-Arnoult : les moyens pressentis seraient alors l'adaptation de la base à la consultation sur serveur videotex et son couplage avec lecteur(s) de support(s) optique(s) (disque optique numérique, vidéodisque...)

(*) Dans un 2nd temps également pourrait intervenir la coopération avec d'autres institutions, en priorité la Bibliothèque nationale. Cette coopération passerait par l'échange de notices bibliographiques, grâce à l'utilisation du format d'échange UNIMARC.

6.2. CARACTERISTIQUES GENERALES DU SYSTEME.

Condition de base :

Respect du principe de l'analogie et de la compatibilité entre eux des équipements de l'un et l'autre site, Fonds E. Triolet-Aragon / C.N.R.S. et Fondation E. Triolet-Aragon / Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Ce principe est nécessaire pour permettre l'échange des données entre les 2 organismes.

Dans un premier temps :

- Utilisation du matériel déjà en place (Cf 1.2. EQUIPEMENT).
- Utilisation d'un logiciel documentaire adapté au matériel en place, soit fonctionnant sous MS-DOS.
- Fonctionnement monoposte : toutes les fonctions s'effectuent sur le même poste.
- Echange des données entre les 2 sites sous forme d'échange régulier de disques durs amovibles.

Ultérieurement :

- (*) Utilisation, sur chaque site, de matériel admettant un volume d'information à saisir au moins égal à 200 voire 300 MO.
- (*) Fonctionnement multiposte : un "poste-maître" admet toutes les fonctions, un ou plusieurs poste(s) secondaire(s) est (sont) dédié(s) à une ou plusieurs fonctions : saisie, interrogation...
- (*) En cas de changement de logiciel, récupération impérative de la base telle que mise précédemment en place et révision du procédé d'échange des données.
- (*)(**) Fonctionnement en réseau entre les deux sites : dans ce cas, la nécessité de disques durs amovibles tombe d'elle-même.

6.3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU LOGICIEL.

6.3.1. CARACTERISTIQUES GENERALES.

- Application sous MS-DOS, sur TANDON PCA/12 et PAC/12

- Fonctions :

le logiciel doit permettre les fonctions suivantes :
définition d'une base de données textuelle (=non-numérique);
gestion de la base : saisie, mise-à-jour, modification ;
interrogation en ligne ;
affichage des enregistrements, des recherches ;
tri des enregistrements ;
production de sorties imprimées ;
transfert de fichiers en UNIMARC, vers l'intérieur et
l'extérieur

(**) commandes / acquisitions ; bulletinage ; gestion des
mouvements ; statistiques.

(**) pilotage de DONs, vidéodisques et microformes

- Convivialité :

saisie, interrogation et sorties imprimées doivent pouvoir être
réalisées par de non-spécialistes.

- Puissance :

elle doit correspondre à un volume d'information saisie qui à
terme sera de 300 MO environ.

- Rapidité du temps de réponse : inférieure à 2 secondes.

- Sécurité : procédé de sauvegarde en temps réel.

6.3.2. CARACTERISTIQUES LIEES A LA STRUCTURE DE LA BASE.

- Base paramétrable :

définition des champs et des bordereaux (masques, grilles) de
saisie, des formats d'affichage et des formats d'édition.

- Traitement de l'information bibliographique :

. Traitement catalographique de documents multimedia de tous
types.

A terme, le volume de documents à gérer sera de l'ordre de
50.000 enregistrements de 2.000 caractères chacun en moyenne.
Les documents écrits sont le plus souvent en langue française,
mais pour une large part aussi en russe.

. Traitement bibliothéconomique :

Livres, périodiques, articles de périodiques, coupures de
presse, cartes postales, photographies, plans/cartes
géographiques, documents graphiques (dessins/estampes,
affiches/tracts), enregistrements sonores, enregistrements
audio-visuels, images fixes, microformes...

. Traitement archivistique :
Manuscrits d'oeuvres de tous types, documents d'archives autographes (correspondance, agendas personnels) ou non (maquette de montage d'édition), documents d'état-civil, administratifs, financiers, professionnels, commerciaux...

. Traitement documentaire :
Dépouillement de tout document bibliographique/ discographique/ filmographique, résumés analytiques de documents.

- Traitement de l'information factuelle :
données chronologiques et biographiques, qui seront ordonnées selon une structure fixe en champs.

- (**) Traitement de données textuelles :
Texte intégral d'oeuvres littéraires.

- Respect de la norme ISO 2709 et donc du format UNIMARC d'échange des données bibliographiques, afin d'assurer la possibilité de récupérer la base sous format UNIMARC en cas de transfert sur autre matériel et logiciel.

6.3.3. FONCTION "SAISIE".

- Menu "Saisie" donnant accès aux options "Saisie d'un nouvel enregistrement", "Mise-à-jour ou modification d'un enregistrement".

- Saisie, mise-à-jour et modification en temps réel.

- Possibilité de saisie en texte intégral et de saisie structurable en champs.

- Affichage du masque de saisie sur page-écran et d'éventuels messages d'aide à la saisie.

- Nombre de champs égal ou supérieur à 200.

- Caractéristiques des champs :

Absence de champs obligatoires.

Champs de longueur variable.

" déroulables à l'écran.

" répétitifs.

Possibilité de créer des sous-champs.

- Possibilité de saisie codifiée dans certains champs : un code numérique renvoie à une chaîne de caractères (codification de libellé).

- Indexation :
Possibilité d'indexation sur chaîne de caractères autant que sur champ ou sous-champ entier.
Fichier-index unique contenant l'ensemble du lexique.
Gestion automatique du fichier-index (génération et mise-à-jour).
Possibilité de création de liens pour les relations à établir entre des points d'accès (renvois)..

- Contrôles de saisie :
vocabulaire
format des champs (longueur)
doublons

- possibilité d'information par défaut sur tous les champs.

6.3.4. "FONCTION INTERROGATION/AFFICHAGE".

Le menu INTERROGATION offre 2 possibilités :

- Recherche d'après affichage du fichier-index, lexique unique de type dictionnaire regroupant tous les points d'accès : saisie du mot recherché par positionnement à l'endroit désiré, choix possible de plusieurs mots-clés successifs débouchant sur l'affichage d'une équation progressivement construite et modifiable.

- Recherche directe (saisie directe du code et de la clé de recherche), avec 2 possibilités :

. par étapes : décomposition en questions successives.

. par parenthésage : écriture directe de l'équation complète.

Pour l'écriture de l'équation de recherche, possibilité d'utilisation de :

- opérateurs booléens "et", "ou", "sauf"
- opérateurs de comparaison : < > =
- opérateurs de proximité
- troncature à droite, à gauche et au centre du mot

Le fichier-index contient des points d'accès multiples (tout ce qui a fait l'objet d'indexation : mot, chaîne de caractères, champ ou sous-champ entier) :

à titre indicatif :

auteur, auteur personne physique, collectivité auteur, titre, sujet, mot-clé, éditeur, imprimeur, collection, année de publication, lieu de publication, langue, mot d'un champ "notes" ou "commentaires"...

Le menu AFFICHAGE propose :

- Affichage du résultat de la recherche.
- Affichage de l'historique de la recherche.
- Affichage de tout ou partie des enregistrements : selon divers formats, (avec possibilité d'appel du menu et sélection d'un format immédiatement affichable), par exemple format minimum, format standard ou format complet, format ISBD, format UNIMARC.

Enfin, cette fonction propose l'option "Sauvegarde de l'historique et des résultats de la recherche".

6.3.5. FONCTION "TRI".

- Tri des enregistrements sur critères multiples.
A titre d'exemple :
cote, n° d'inventaire, localisation des documents, type de document, d'information, de support, catégorie de document, auteur, sujet, date d'un évènement...

6.3.6. FONCTION "PRODUCTION DE SORTIES IMPRIMEES".

- Impression de catalogues et/ou d'index complets ou partiels de la base.
- Impression de l'historique et des résultats d'une recherche.
- Impression de documents D.S.I. (diffusion sélective d'information) : éditions personnalisées.

6.3.7. ANNEXES.

- Assistance et maintenance :
le bénéfice d'une assistance à l'utilisateur et de la maintenance du logiciel, y compris de la maintenance évolutive (passage à de nouvelles versions), est impératif.
- Formation des utilisateurs :
le contrat doit inclure la formation de trois personnes (2 au Fonds / C.N.R.S., 1 à la Fondation / Saint-Arnoult).

7. BIBLIOGRAPHIE DES DOCUMENTS CONSULTÉS.

Les fonds Louis Aragon et Elsa Triolet

< 1 > : LANCE-OTTERBEIN, Renate. Le Fonds Elsa Triolet-Aragon du C.N.R.S. ouvert pour inventaire. La Pensée, nov.-dec. 1987, n° 260, p. 83-92.

< 2 > : RAVIS-FRANCON, Suzanne. Perspectives de la recherche sur Aragon et Elsa Triolet. La Pensée, nov.-dec. 1987, n° 260, P. 93-102.

< 3 > : SANTONOCITO, Ivana. Fondation Elsa Triolet-Aragon : bibliothèques et archives, un espace ouvert à la recherche. 26 f. multigr. + (6) p. de pl. Mem. : IUT Dijon, Dept C1, option Bibliothèque : 1989.

Fonds de manuscrits

< 4 > : Paul Eluard : Donation Lucien Scheler : catalogue / établi par Nicole Prevot et Jacqueline Zacchi ; sous la dir. de François Chapon, ... (Paris) : Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, 1989. 109 p.

Recherches génétiques

< 5 > : l'Institut des textes et manuscrits modernes. Paris : C.N.R.S. - ITEM, (s. d.). 14 p.

Documentation professionnelle

Choix de logiciels

< 6 > : BELLIER, Nicole, ESTEOULE, Béatrice. Les logiciels de gestion de bibliothèque. In : Micro-informatique et documentation / sous la dir. de Roland Bertrand ; DBMIST. Paris : La Documentation française, 1987. P. 73-99.

< 7 > : BERTRAND, Roland. Les logiciels documentaires pour micro ordinateurs. Documentaliste-Sciences de l'information, vol. 25, nov.-dec. 1988, n° 6, p. 248-254.

< 8 > : Dossier Logiciels pour bibliothèques. Livres-Hebdo, n° 20, 18 mai 1990, p. 61-87.

< 9 > : FROCHOT, Didier. Journée d'étude ADBS : les logiciels documentaires, Paris, SICOB, 26 avril 1988. Documentaliste-Sciences de l'information, vol. 25, nov.-dec. 1988, n° 6, p. 255-257.

< 10 > : Logiciels documentaires : guide de pré-sélection, nouveautés et mise-à-jour 89. Paris : Société d'études et de réalisations en documentation et en archivage, 1989. 31 p.

Manuel d'utilisation de logiciel

<11> : Mini-micro CDS/ISIS : manuel de référence (version 2.3).
(Paris) : UNESCO, octobre 1989. XIII-296-VII-55 p. multigr.
Suivi de : Mini-micro CDS/ISIS : PASCAL CDS/ISIS (version 2.3).

Normes de description catalographique

<12> : INSTITUT DES TEXTES ET MANUSCRITS MODERNES. Standard
descriptif pour manuscrits modernes. (Paris) : C.N.R.S., ITEM,
(s. d.). 23 f. multigr.

<13> : DIRECTION DU LIVRE. Service des bibliothèques publiques.
Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes.
Juin 1980, 32 f. multigr., Ref. N° 80-46.

Travaux du Groupe de recherches

<14> : Chercheur, qu'as-tu trouvé ? N° 3, mai 1990, 2 f. ms
photocop.

<15> : GRENOUILLET, Corinne. Bibliographie analytique de la
critique sur La Semaine sainte in : COLLOQUE D'AIX-EN-PROVENCE.
Histoire/Roman : La Semaine sainte d'Aragon : actes (...). Aix-
en-Provence : Université de Provence, 1988. P. 327-389.

<16> : GRIVEL, Véronique de. Le Dossier de la genèse des
Communistes : méthodologie et réalisation d'un système
informatique de gestion du dossier. 103 f. multigr. Mem. : DEA,
Université de Franche-Comté, Faculté des lettres et sciences
humaines, juin 1989.

Bibliographie aragonienne

<17> : GEOGHEGAN (Crispin). Louis Aragon: essai de
bibliographie : volume 1 : oeuvres d'Aragon. London : Grant et
Cutler, 1979. 2 vol. 282 p.

